



*Le Centre Culturel
et
le Syndicat d'initiative de Braine-le-Comte
présentent :*

"Lorsque Braine m'est conté... " (24)

**LE NOM DES RUES
ET
L'URBANISATION AU XXÈME SIECLE
(A)**



les Acacias,

JACQUES BRUAUX
Héraut Crieur, Conteur



place des POSTES,

INTRODUCTION

Une rue est un chemin public, bordé de maisons ou de murailles dans une ville, un bourg, etc...

Depuis sa fondation, Braine a des rues qui portent un nom.

La rue des Patiniers est une des rares rues dont le nom a traversé les siècles, elle est déjà signalée en 1480. Patinier signifie sabotier.

La circulaire du MINISTÈRE DE L'INTERIEUR du 29 juillet 1941 prescrit des mesures ayant pour but d'enrayer la tendance des collèges échevinaux à remplacer sans discernement les noms des rues, places publiques, etc... présentant un intérêt historique ou folklorique ou se rattachant à des indications toponymiques anciennes, par des dénominations destinées à perpétuer le souvenir de personnalités ou d'événements.

Cette circulaire prévoyait notamment que toute résolution, tendant à modifier la dénomination d'une rue ou d'une place publique, devait être soumise à l'avis de la Commission Royale des Monuments et des Sites.

Le 7 décembre 1972, le MINISTÈRE DE L'INTERIEUR donne de nouvelles instructions.

1. Principes généraux.

- 1.1. Le conseil communal est seul habilité à décider de la dénomination des voies et places publiques et à la modifier éventuellement par la suite.
- 1.2. Pour le choix des noms, il convient de puiser en premier lieu dans les données de l'histoire locale, de la toponymie, des us et coutumes de la population, etc ...
- 1.3. Les seuls noms de personnes pouvant être pris en considération sont ceux de personnages défunt qui ont acquis une renommée généralement reconnue sur le plan historique, scientifique ou social.
- 1.4. Il y a lieu de consulter préalablement la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie.
- 1.5. Le nom d'un membre de la Famille Royale ne peut être utilisé que de l'accord du Roi, sollicité à cet effet par l'intermédiaire du Ministre de l'Intérieur.

2. Instructions spéciales concernant la modification des dénominations existantes.

- 2.1. La raison invoquée à l'appui de la modification doit être fondée et justifiée de façon circonstanciée. La demande doit faire l'objet d'un avis favorable de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie.
- 2.2. L'intention de modifier la dénomination doit être portée à la connaissance de tous les habitants majeurs, riverains de la voie publique concernée ; ceux-ci doivent être informés qu'ils disposent d'un délai de quinze jours pour faire part de leurs réclamations éventuelles au conseil communal.
- 2.3. Dans les nouvelles communes issues d'une fusion, les prescriptions prévues sous la rubrique 2.2. ne sont pas applicables lorsqu'il importe de modifier la dénomination de rues qui portent le même nom. Dans ce cas, et sauf raison valable, le nom original sera maintenu pour la rue la plus peuplée.
- 2.4. Les prescriptions prévues sous les rubriques 2.1. et 2.2. sont également applicables en ce qui concerne les modifications de l'orthographe des noms ou la correction de fautes.

Si sous l'ancien régime (avant 1790), les rues avaient un nom, les maisons n'avaient pas de numéro. Pendant la période française, on divisa la ville en sections (quartiers) et, à l'intérieur de ces sections, on donna un numéro aux maisons. Chaque nouvelle bâtie, où qu'elle soit dans le quartier, portait le numéro suivant. Braine se développant en 1860, on avait des numéros 500 dans la rue de la Station. Aussi, dès le recensement de 1866, nous retrouvons en ville notre numérotation actuelle : les numéros impairs à droite et les pairs à gauche. S'il y a de nouvelles bâties, les numéros des suivantes changent pour que toujours les numéros se suivent.

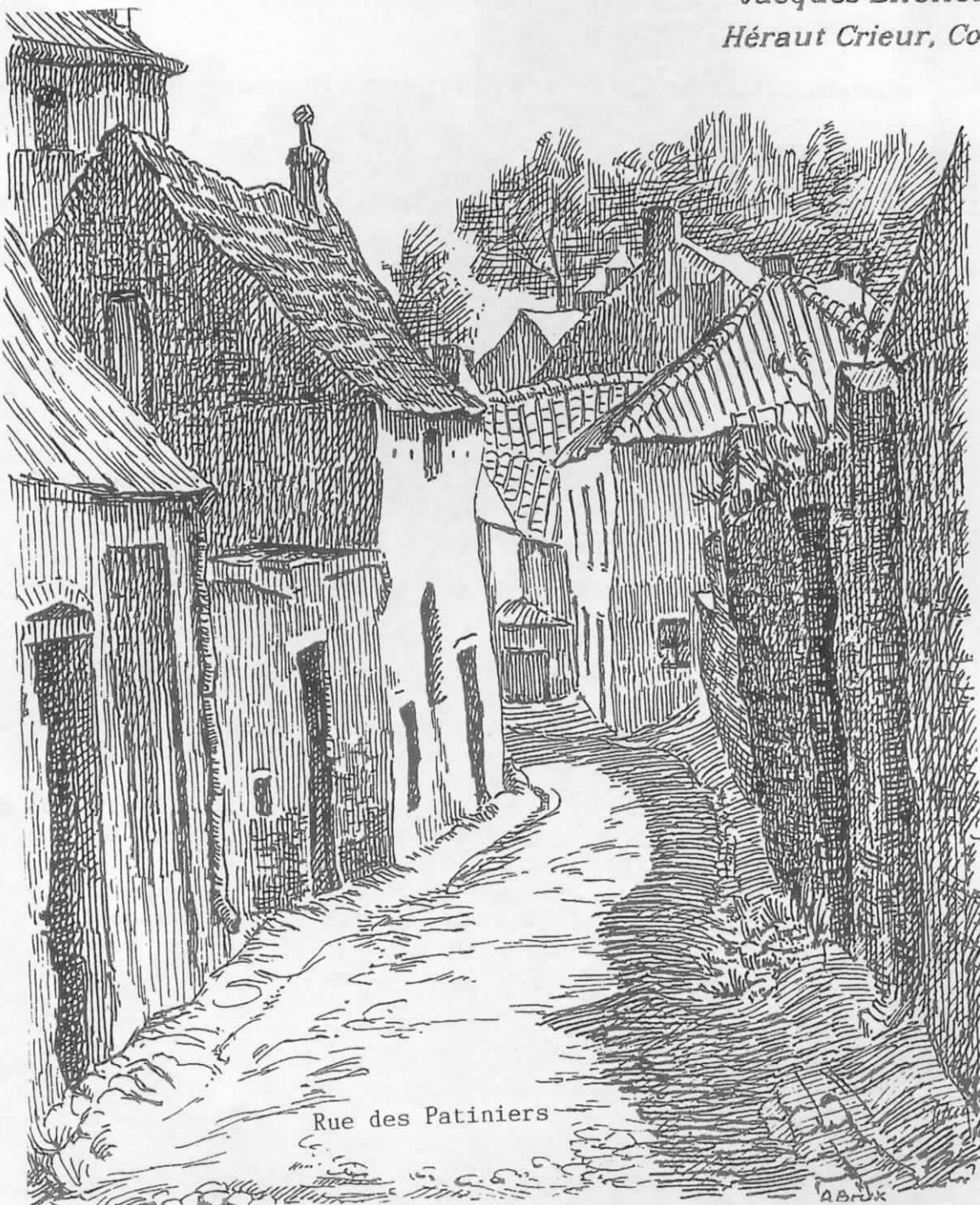
A la campagne, l'ancienne numérotation par hameau subsista.

Tout au long de cette étude, j'ai senti une administration communale à l'écoute du citoyen et soucieuse de son bien-être et j'ai admiré la rapidité avec laquelle les décisions étaient prises. C'est ça une autorité proche.

Comme la composition du conseil communal influence le choix du nom des rues, j'ai noté les différents conseils.

Jacques BRUAUX

Héraut Crieur, Conteure



(1) L'astérisque désigne les rues créées depuis 1841, date de l'établissement d'une station du chemin de fer.

RUES ET RUELLES

*1. (1) **Rue de la Station.** — C'est la plus belle et la plus longue des rues de notre ville. Elle mesure 460 mètres. Fascicules 20 et 21

2. **Rue de Mons.** — *Rue des Lombards* (1480 et 1783).

— Les rues dites de Mons, de Bruxelles et d'Enghien, étaient comprises, en 1480, sous le nom de *grande chaussée de Braine*.

3. **Rue de Bruxelles.** — *Grand'Rue* (1480).

En 1571, l'école latine de la ville avec quartiers pour « chambristes » ou « caméristes » était installée dans une maison de la Grand'Rue. *Agg. D.*

4. **Rue Neuve.**

5. **Rue du Pont,** (1470). — Allant vers le pont construit à la porte de Nivelles sur le canal ou fossé qui mettait en communication le grand et le petit vivier, rue Edouard Etienne, Fascicule 11

Au bas de la rue du Pont se trouvaient l'église et le couvent des récollectines, qui furent démolis en 1799. *Agg. C.*

*6. **Rue des Remparts.** rue Henri Neuman, Fascicules 16 et 17

*7. **Rue de Nivelles**

En 1814, un malheureux sourd, pour n'avoir pas répondu à un qui-vive, fut tué, rue de Nivelles, par un soldat allemand posté sur le moulin Dubois, rue du Moulin.

*8. **Rue de Binche** (v. chem. n° 55). Cette route de Braine à Binche était anciennement connue sous le nom de *Chevauchoire de Binche*, soit parce que sa largeur n'était suffisante que pour les chevaux seulement, rue Hector Denis, Fascicule 21

*9. **Rue de Messines**, allant vers la chapelle de Notre-Dame de Messines, rue Docteur Oblin,

*10. **Rue du Viaduc**, vulgairement appelé *Pont Lincluse*.

*11. **Rue Rey-Aîné**, ainsi nommée en mémoire de M. Henri Rey aîné, insigne bienfaiteur de notre ville. Fascicule 11

*12. **Rue de la Blanchisserie.** Fascicules 7 et 16

*13. **Rue des Plantes.** — Nom de fantaisie.

*14. **Rue du Chemin-de-Fer.** rue Emile HEUCHON Fascicule 7

*15. **Rue Traversière.**

*16. **Rue de la Paix.** — Nom de fantaisie.

*17. **Rue Courte.**

19. Rue Baudouin-IV. —

20. Rue de la Brainette. — Rien n'explique le choix de cette dénomination.

21. Rue des Champs. — « Ruelle (sentier) du Champ-des-Vaulx, » 1533.

22. Rue Sainte-Anne. — L'on y voyait autrefois une chapelle dédiée à cette Sainte. *Agg. I.* rue Adolphe Gillis,

23. Rue des Patiniers. — *Ruelle le Patinier*, 1480. *Rue des Patigniers*, 1783. — Patinier = sabotier.

23 bis Rue des Dominicains, longeant l'église de l'ancien couvent des Dominicains. Avant l'installation de ces religieux dans notre ville, cette rue portait le même nom que la précédente dont elle est le prolongement.

24. Rue d'Horrues. — Voir chemin n° 6.

25. Rue Saint-Georges, 1783. — Cette rue suit le rempart d'où les soldats anglais de Gloucester crurent apercevoir saint Georges parmi les assaillants, lors du siège de 1424. Peut-être est-ce là ce qui expliquerait le nom de cette ruelle.

26. Rue Basse. *Rue des Folz ou des Fols*, 1596 et 1783.

— Folz ou fols (folia) = feuilles, feuillée. *rue Père DAMIEN*

La maison de *Samson* mentionnée dans un compte de 1392. Elle fait face à la rue suivante qui a reçu son nom.

27. Rue Samson. — *Rue devant l'Hôpital*, (1650). —

28. Rue des Granges. — « Ruelle allant à la grange dismeresse » 1313. « Ruelle allant à la grange des dimes » 1783.

29. Rue du Casino. — Salle des fêtes publiques;

30. Rue Haute. — Elle porta jadis le nom de *rue Cottereau*.

31. Rue des Diges, vulgairement appelée la *Grande Digue*.

32. Rue d'Enghien. — *Cauchie allant à la Couturelle*,

La section ouest ou *extra muros* de la rue d'Enghien faisait partie du faubourg nommé La Couturelle. Elle est au centre d'un groupe de maisons appelé aujourd'hui *La Bassée*. *rue SAINT-GERY*

33. Rue de la Vieille-Chaussée. Cette section de l'ancienne chaussée de Mons à Bruxelles est ainsi désignée, depuis que lui fut substituée la traverse datant de 1835 qui passe entre l'église et la propriété de M. le notaire Hanon.

34. Rue du Cimetière. *rue Edouard MOUCHERON*

35. Rue du Cabu. *rue des MARTYRS*

36. Rue à Coquelet. — Conduisant au « Courtil qu'on dit *au Coquelet*,

RUELLE

À

COQUELETS



rue SAINT-GERY



BRAINE-LE-COMTE

PLACE DE LA STATION

37. Ruelle Larsey.
38. Rue des Bas-Fossés, longeant les anciens fossés de la forteresse, à l'ouest.
- *39. Impasse du Gazomètre, à proximité de l'usine à gaz établie en 1830.
41. Chemin des Postes. Voir chemin n° 34.
42. Chemin Renchon. Voir chemin n° 36. rue des DEPORTES.
43. Rue de la Chapelle. Voir sentier n° 140.
44. Ruelle aux œufs. Voir sentier n° 141.
45. Ruelle al Saulx 1783. Elle va du chemin des Postes (en face de la maison Agg. b) à la route de Petit-Rœulx.
— Ruelle c'on dist del sauch. 1608.

Place des Postes. — Ce fut jusque vers 1805, le relais de la poste aux chevaux. Un plan de 1640 indique sur cette place la nouvelle *posterie* en face de l'ancienne qui était devenue alors l'*Hostel de le post ou vieille posterie agg. b.*

La poste fit, durant plusieurs siècles, la fortune de tout ce quartier. En cas de mauvais temps, de dégel ou de verglas, les voyageurs se trouvaient parfois retenus à Braine pour quelques jours. De là les hôtels du Cornet, de la Poste, du Tison, de l'Ange, de l'Écu-de-France qui se rencontraient jadis à la Couturelle, rien que dans le quartier aujourd'hui appelé *la Bassée*. Sur le Hocquet (la hauteur) de la Couturelle agg. g., on voyait en 1550 une vingtaine de maisons. Il existe là actuellement, de magnifiques jardins, mais plus une seule habitation.

Parmi les noms des chefs de la poste aux chevaux, à Braine, nous avons noté les suivants :

Laurent de Saintes, tenant la poste du roy en ceste ville † vers 1580;

Jean Delcuvelerie, bourgeois de Braine et *postier tant de Sa Majesté* (le roi Philippe II), que des archiducs (Albert et Isabelle) † vers 1610;

Cyr de Roisin, maître de poste en 1630;

Nicaise Lobé, *archiveredarius regius* † 1700;

Jacques Lobbé le remplaça comme maître de la poste ; il est cité en 1735.

Valentin Minne, qui reçut son brevet de maître de poste vers 1805. Peu après, le relais de la poste fut fixé à Soignies, malgré les vives réclamations de la municipalité de Braine-le-Comte.

Place de la Station.



La rue de Mons

Braine-le Comte

13-1-1903

- I. Le nom de la rue est attribué à la demande de la famille, des habitants, des mouvements patriotiques et de la police.

A) Rue Jean Pluchart.

Pluchart : orthographe rectifiée dans les années 80. En 1868, dans ses notices historiques, A. Parent parle de Plouchart. Il est vrai que notre "héros" ne savait ni lire ni écrire et, pendant 100 ans, on n'a jamais vérifié.

N.B. : la plaque de rue n'est pas encore rectifiée.

1) Lettre du 21 mars 1929.

Messieurs,

Nous soussignées, Pète Lydie, épouse Suinen Jean-Baliste, rue d'Enghien, 22 et Pète Louisa, épouse Geers Emile, rue de Bruxelles, avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance, à l'occasion de l'inauguration du 100^e anniversaire de l'indépendance nationale, qui sera fêté l'an prochain, la faveur de voir attribuer à une rue quelconque de la ville, et de préférence à celle où mourut notre grand-père maternel, Plouchart Jean Pierre domicilié en dernier lieu, rue Traversière, qui fut partie comme volontaire d'un contingent de la révolution de 1830, et qui fut décoré de la Croix de fer, pour acte de courage et de dévouement, après les sanglants combats qui eurent lieu au Parc de Bruxelles, les 23, 24 et 25 Juin 1830. Il y fut blessé d'un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire inférieure.

À la suite de ces événements, une pension viagère lui a été accordée, et fut même reversable sur sa fille Joséphine notre mère.

(...)

Comptant bien que vous daignerez réservier à notre demande qui se justifie pour commémorer la mémoire d'un héros, un accueil favorable, nous prions d'agréer, Messieurs, (...)

2) Lettre du 8 mai 1929, la famille insiste.

(...) ayant pris connaissance par la voix du journal, la feuille d'annonces, de votre décision en comité secret, dans votre séance du 19 avril dernier, de ne pas donner de nom de rue aux Combattants brunois, nous aimons à croire que cette décision ne vise réellement que ceux de la Campagne 1914-18.

Mais, comme nous avons eu l'honneur de le solliciter dans notre première demande, nous espérons bien qu'en présence des faits posés par feu notre grand-père maternel, Plouchart Jean Pierre, comme volontaire, aux combats sanglants des journées des 23, 24 et 25 Juin de la révolution de 1830, où, le premier, il se fraya un passage à travers la masse des combattants : alla au péril de sa vie, arborer le drapeau tricolore sur le guillotin du Parc, où il tomba grièvement blessé par une balle qui lui fracassa la mâchoire inférieure, ce qui lui valut la croix de fer. (...)

- 3) Lettre du 31 juillet 1929, la famille insiste à nouveau.

Devant tant d'obstination, à l'occasion du 100^e anniversaire de la Belgique, la rue Traversière devient la rue Jean Plouchart.

B) Rue des Déportés.

- 1) Lettre du 23 septembre 1922 de la Section des Martyrs de la Déportation de Braine-le-Comte par la plume de son secrétaire Monsieur Alfred Ballens, rue de Cabu, 14.

Les déportés "section des martyrs de la déportation de Braine-le-Comte" réunis en assemblée générale, ont émis le voeu de soumettre à l'appréciation de Monsieur le Bourgmestre et Collège Echevinal l'obtention d'une rue de la ville dénommée Rue des Martyrs de la déportation.

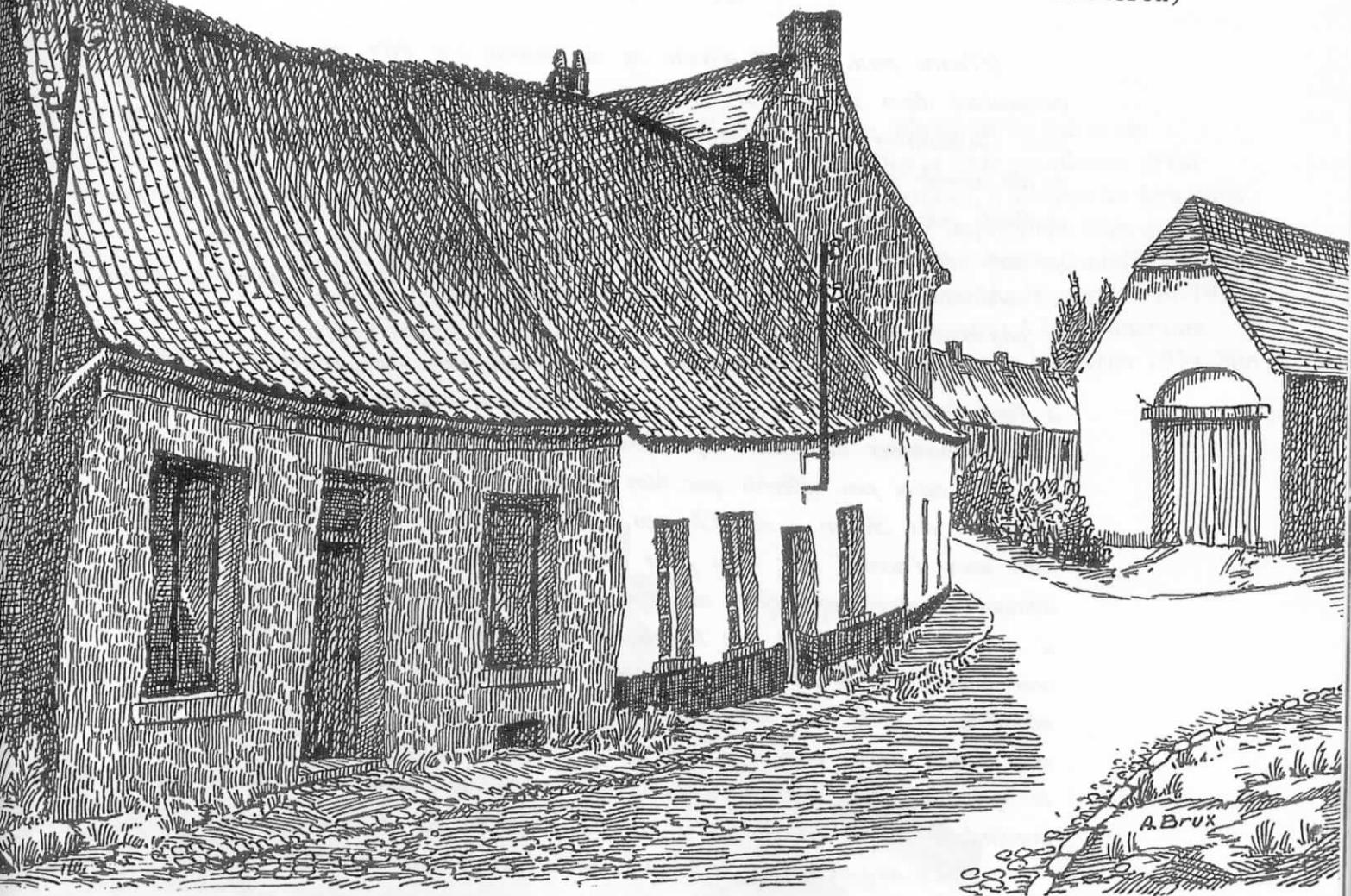
Comme cela s'est pratiqué déjà dans bons nombres de Communes environnantes, tels les monuments érigés en mémoire de nos braves, elle remémorerait à nos descendances futures les souffrances subies avec courage pour la patrie, leurs ancêtres sous la domination allemande.

Prévoyant que satisfaction pourrait leur être accordée sans grand débours pour la Commune, ils osent espérer que bon accueil sera réservé à leur demande. (...)

- 2) La rue Rinchon devient la rue des Déportés. Des 493 déportés brainois, 42 vont décéder des suites de leur déportation. (Voir fascicule 22 - année 1916)



rue des Déportés,



C) Rue Edouard Moucheron.

I) Lettre du 12 février 1939.

*A Messieurs les Président et
Membres du Conseil communal de
Braine-le-Comte*

Messieurs,

Nous prenons, la respectueuse liberté de solliciter de votre bienveillance le changement de nom de l'actuelle rue du Cimetière. Pour attirer et retenir votre attention (...) nous croyons avoir des considérations matérielles et morales à faire valoir. Lorsque, à l'étranger, nous situons notre domicile, il est arrivé à plusieurs d'entre nous de voir apparaître sur la figure de notre interlocuteur presque un sentiment de réprobation d'avoir choisi une rue au nom aussi macabre (...) Le coût des constructions, les impôts sont aussi onéreux dans cette artère que dans d'autres (...) et cependant il est de notoriété publique que les ventes ou les locations d'immeubles attirent moins d'amateurs à cause de la répugnance qu'inspire ce nom funèbre. On a presque l'indiscrétion de suggérer que ce nom de rue évoque un endroit déshérité matériellement et moralement. (...)

D'autre part, le fait d'écire ou de recevoir une lettre ou un colis comportant dans son adresse "Rue du Cimetière" peut n'avoir aucune importance pour l'insouciance de la jeunesse, à un âge où l'ultime étape paraît si éloignée qu'elle semble devoir ne se réaliser jamais. Mais nous connaissons bien des vieillards pour qui l'évocation de ce mot est plus qu'une gêne et projette sur leur quiétude, chaque fois qu'il est prononcé, une ombre de sinistre mélancolie. N'oublions pas qu'à cet âge, il est des émotions qui blessent le moral et minent le physique.

Peut-être serez-vous désireux de savoir quel nom nous souhaiterions substituer à l'appellation actuelle ! Nous ne prétendons pas imposer notre choix et nous serons respectueux du vôtre. Cependant, nous ne pouvons passer sous silence que des gens aussi peu réfléchis que bien intentionnés se prononcent pour "Rue du Silence - du Repos - des Champs Elysées". Mais nous sommes certains que vous serez d'accord avec nous pour reconnaître que ce ne serait là qu'un ironique et amer camouflage du nom ancien ! Toutefois, nous serions incomplets si nous n'avancions pas que la majorité des habitants de la rue se rallieraient avec bonheur à la dénomination "Rue Edouard Moucheron". Ses propriétés aboutissaient à la rue ; il a contribué à son embellissement : il s'est dévoué aux intérêts de la ville et des personnes de tous les partis lui témoignaient de la sympathie. Ne serait-ce pas une occasion de lui manifester l'équivalent d'une gratitude posthume en qualifiant une artère de la cité de son nom respecté ?

Telles sont, Messieurs, les principales raisons avec lesquelles nous croyons avoir justifié notre requête. Nous aimons à croire qu'elles seront suffisantes pour nous donner satisfaction et que, comme les autres citoyens, le baptême de notre rue ne fournira plus matière à des spéculations péjoratives. (...)

L. Guilmot et 26 co-signataires.

2) Lettre du 17 mai 1939.

Au nom de toute la population de l'ancienne rue du Cimetière, nous venons vous remercier de la bonne grâce et de l'empressement que vous avez apportés à donner droit à notre requête. Nous sommes tout particulièrement heureux du choix que vous avez fait. Tous les résidents de la rue sont fiers d'abriter leurs foyers sous une dénomination qui évoque la mémoire d'un homme qui, par son amabilité, son désintéressement forçait la sympathie et le respect de tous. (...)

N.B. : Les habitants eurent satisfaction parce que leur demande arrive au bon moment. En effet, depuis 12 ans, le parti catholique est divisé en deux, d'un côté il y a le docteur Oblin, Edouard Moucheron et Paul Zech et, de l'autre, Louis Catala, Benoît Leheuwe et le curé Courouble. Pour les élections de 1938, le parti catholique se ressoude ; ce qui lui permet, après bien des tractations, d'obtenir le mayoralat pour Louis Catala.

La lettre arrive au moment où la nouvelle majorité se met en place. Celle-ci est tout heureuse de prouver sa bonne volonté et de donner une preuve de sa réconciliation.

Qui est Edouard Moucherón ?

Il est né, en 1865, d'une vieille famille brainoise de fabricants de bas et de marchands de laine. Il continue les affaires paternelles et reste célibataire. Il fut échevin et bras droit du docteur Oblin. Au décès de celui-ci, il assuma les fonctions de bourgmestre du 24/2/1930 au 7/7/1931. Il présida aux imposantes fêtes du centenaire à Braine-le-Comte avec, en apothéose, "l'Arlésienne" sur la Grand'Place, les "Jeux de Braine" à Salmonsart et l'inauguration du monument aux morts 1914-1918 au pied de l'église. Paul Zech lui succéda comme bourgmestre. A l'avis unanime, Edouard Moucherón fut un homme intègre et loyal. Il décéda le 18 février 1934. Son sobriquet était "pôque".

Maison de

Edouard Moucherón,



LA MAISON DU PENSIONNE N° 3, RUE E. MOUCHERON.



D) Rue de la Hêtraie.

1) Lettre de Jean Persenaire du 6 janvier 1966.

*Au Collège
des Bourgmestre et Echevins
de la Ville de Braine-le-Comte*

*Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins.*

Objet : Demande de dénomination d'un chemin.

J'ai une petite maison située, d'après le plan de la Ville de Braine-le-Comte, (...), au chemin n° 57, dénommé, d'après ce plan "Vidange du Bois de la Houssière".

Toujours d'après ce plan, ce chemin est effectivement tracé au départ du "Chemin de Fély", jusqu'à l'entrée du bois, endroit à partir duquel il se prolonge par un sentier en direction du Marouset (route de Nivelles). (...) Il a été asphalté il y a quelques années et donne notamment accès au nouveau quartier situé le long de l'"Avenue du Bois". Avant la pose du tarmac, la circulation y était inexistante ; elle devient présentement animée. En décembre dernier, un accident de voiture s'y est produit. Attendu que je possède une maison à ce chemin, on m'a téléphoné pour en connaître le nom : je n'ai pas su renseigner mon correspondant.

Pour l'instant, le chemin en question ne porte pas de plaque indicatrice.

Etant donné : 1°) que "Vidange du Bois de la Houssière" ne me paraît pas être une appellation heureuse,

2°) que l'adresse de ma maison est :

- a) d'après la topographie : "42, Corainmont".
- b) d'après le cadastre : "42, Houssière".

je vous serais très reconnaissant de vouloir bien donner une dénomination élégante à ce chemin, laquelle, par une plaque indicatrice, serait portée à la connaissance du public.

Avec mes remerciements anticipés, (...)

- 2) Réponse du 13/01/1966. Admirons la rapidité avec laquelle la procédure est entamée.

Monsieur Jean PERSENAIRE
28, rue Britannique,
E/V

Monsieur Persenaire,

Objet : changement de la dénomination d'une voie publique.

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que votre lettre du 6 courant a été communiquée au Collège Echevinal lors de sa dernière réunion.

Cette assemblée a décidé, sous réserve des accords à solliciter auprès de M. le Gouverneur de la Province du Hainaut, de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie et de la Commission Royale des Monuments et des Sites de proposer au Conseil Communal de substituer à la dénomination de "Chemin de la Vidange du Bois de la Houssière" celle de "Avenue de la Hêtraie".

Dès que la résolution à adopter aura été revêtue du visa approbatif des autorités supérieures compétentes, des plaques indicatrices seront placées à chaque extrémité du chemin dont il s'agit.

Nous supposons que cette mesure sera de nature à vous donner satisfaction et nous souhaitons qu'elle puisse être réalisée dans le sens souhaité. Nous vous tiendrons au courant de la décision finale qui intervient dans cette affaire.

Dans l'entretemps, (...)

PAR LE COLLEGE :
Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

A. Brynaert

J. Oblin

- 3) Le 25 janvier, la Commission Royale des Monuments et des Sites répond qu'elle ne voit pas d'objection.

Nous avons l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 14 janvier 1966, relative au changement d'appellation d'un chemin forestier, à Braine-le-Comte.

Notre Collège, en ce qui le concerne, ne voit pas d'objection à ce que la dénomination "Avenue de la Hêtraie" soit donné au chemin connu sous le nom "Vidange du Bois de la Houssière".

Veuillez agréer, (...)

Le Secrétaire,

L. MOULIN.

Le Président a.i.,

W. ROBYNS.



avenue de la Hêtraie.



4) Conseil Communal du 17 février 1966.

VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 17 février 1966

PRESENTS : MM. OBLIN, Bourgmestre-Président; BRISON, VAN WAEYENBERGHE et BEGHIN, Echevins; Mme DELSANNE, MM. TONNOIR, BUSIAU, LAMMENS, STIRMAN, POTVIN, VERLY, LIMBOURG et VANDENBORRE, Conseillers; BRYNART, Secrétaire Communal.

4^e OBJET: CHANGEMENT DU NOM DES RUES - NOUVELLE DENOMINATION A DONNER AU CHEMIN "VIDANGE DU BOIS DE LA HOUSSIERE - DECISION.

LE CONSEIL COMMUNAL,

Considérant que le chemin n° 57 de l'Atlas des chemins vicinaux porte le nom de "Vidange du Bois de la Houssière", qui n'est jamais employé dans l'usage courant et est ignoré de la plupart des habitants de la ville, ainsi que des services communaux ; (...)

Vu l'avis favorable donné par les habitants des six maisons situées en bordure de ce chemin, qui enregistrent des perturbations dans la distribution du courrier postal qui leur est destiné et souhaitent qu'une appellation plus adéquate remplace celle de "Vidange du Bois de la Houssière" ;

Vu les avis favorables donnés les 25 janvier 1966 et 2 février 1966, respectivement par la Commission Royale des Monuments et des Sites et par la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie ;

Sur proposition du Collège Echevinal ;

Vu l'article 75 de la loi communale ;

D E C I D E , à l'unanimité :

Le chemin n° 57, situé entre le chemin de Feluy et l'avenue du Marouset, prend la dénomination de "AVENUE DE LA HETRAIE".

La présente délibération sera soumise à l'approbation de M. le Gouverneur de la Province du Hainaut.

PAR LE CONSEIL :
Le Secrétaire Communal,
(s) A. BRYNART.

Le Président,
(s) J. OBLIN.

POUR EXTRAIT CONFORME :

N.B. : Jean Persenaire, qui était un linguiste, voyant que ses voisins, peu instruits, ne comprenaient pas bien le mot "hêtraie" s'est demandé s'il n'aurait pas dû proposer la dénomination "Avenue des FOYAS", mot wallon désignant le hêtre et venant du latin "fagus" démontrant que le wallon est le latin venu à pied du fond des âges.

E) Rue Fernand Bottemanne.

- 1) Lettre de la S.C. des HABITATIONS à BON MARCHE (section Braine-le-Comte) du 28 août 1940.

Nous avons le vif regret de vous faire part du décès de notre Président-fondateur; M. Fernand Bottemanne, ancien avocat à Braine-le-Comte, notaire à La Louvière.

C'est à son initiative que fut créée, en février 1921, la Société Coopérative des Habitations à Bon Marché de Braine-le-Comte et sous son impulsion que se développa son œuvre qui contribua au développement et à l'embellissement de notre localité tout en procurant à nos artisans du travail et à nos classes laborieuses des logements modestes, mais confortables et hygiéniques.

Jusqu'à ce jour 89 maisons ont été construites et 88 sont vendues, ce qui prouve le succès rencontré par ces habitations.

Bien qu'éloigné de sa ville natale depuis un certain nombre d'années, M. Fernand Bottemanne n'avait cessé de rester à la tête de notre organisme et l'on peut dire, sans exagération, que si celui-ci prospéra comme on le sait, c'est grâce à la gestion prévoyante qu'il nous a toujours conseillée et aux avis sages et désintéressés qu'il n'a cessé de nous prodiguer pendant près de vingt ans.

Notre Conseil d'Administration, réuni en assemblée extraordinaire, a émis à l'unanimité le voeu de voir l'Administration Communale perpétuer la mémoire de cet homme de bien, de ce bon enfant de Braine en donnant son nom à l'une des places du Quartier des Acacias.

Nous espérons qu'une suite favorable sera donnée à ce voeu (...)

L'Administrateur Gérant.

O. Renier

Le Président provisoire,

R. Sepers

- 2) Lettre de la S.C. des HABITATIONS à BON MARCHE (Bruxelles) du 2 septembre 1940.

La Société Coopérative des Habitations à bon marché de Braine-le-Comte et environs vient de perdre son président, M. Fernand BOTTEMANNE, Notaire, à La Louvière. Le défunt avait pris une part très active à la mise sur pied de cet organisme agréé par la Société Nationale et il en assumait la présidence depuis la fondation en 1921, avec un tact et un dévouement dignes d'éloges. Il s'intéressait du reste, vous le savez, à tous les problèmes d'ordre social visant à améliorer la condition des classes laborieuses.

Voulant rendre un dernier et pieux hommage à la mémoire de cet homme de bien, le Conseil d'Administration de la société précitée a exprimé le voeu que le nom de M. Fernand BOTTEMANNE soit décerné à une place du quartier des Acacias qu'elle a érigé en votre ville.

Je suis persuadé, Messieurs, que vous appréciez la portée ce de geste et que vous voudrez bien examiner avec bienveillance la possibilité de donner suite au voeu en question. (...)

- N.B. En mai 1940, l'occupation allemande provoqua un immense chambardement. La Belgique n'est pas encore réorganisée. La routine administrative reprend ses droits.



F) Rue Charles Mahieu.

1) Lettre du 18 septembre 1947.

A Monsieur le PRESIDENT
de l'Union des Groupements Patriotiques
E/V

Monsieur le Président,

Le Collège Echevinal a examiné, avec la meilleure attention, votre lettre du 21 août dernier par laquelle vous proposez de donner à la rue d'Italie le nom de notre glorieux concitoyen M. Charles MAHIEU.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que, tout en s'inclinant avec émotion et respect devant le souvenir de ce pur et grand héros, le Collège estime cependant qu'il ne s'indique plus de changer la dénomination des rues existantes, afin d'éviter les désagréments que l'application d'une mesure semblable à celle que vous préconisez entraîne chaque fois pour la population et spécialement pour les habitants de l'artère dont l'appellation est modifiée.

Il lui paraît que le nom des personnes dont la mémoire doit être honorée, peut plus aisément être donné aux artères nouvelles.

En adoptant cette façon de faire, le but poursuivi est néanmoins atteint, mais avec le grand avantage de ne créer aucun ennui à la population.

Le Collège tient donc à vous signaler que votre suggestion qui part d'ailleurs d'un très beau sentiment sera examinée avec la meilleure bienveillance, lors de la création de rues nouvelles.

Veuillez agréer, (...)

A Monsieur le PRESIDENT
 de l'Union des Groupements Patriotiques
 rue Ed. Etienne, 24,
 E/V

Monsieur le Président,

Objet : Dénomination des rues.

Nous avons l'honneur de vous faire connaitre que le Conseil Communal a décidé, dans sa séance du 2 courant, de dénommer "Rue CHARLES MAHIEU" le passage qui sera aménagé prochainement, entre la rue de Mons et la rue de l'Europe.

Le revêtement de la nouvelle rue sera effectué à l'initiative de la société locale d'habitations sociales qui doit ériger un lot d'immeubles.

Cette décision fait suite à une requête introduite par le groupement placé sous votre autorité, par lettre du 21 août 1947, à laquelle les circonstances n'avaient pas permis de satisfaire avant la période actuelle.

Les directives nécessaires ont été données pour que les plaques mentionnant la nouvelle appellation de la rue soient apposées sans retard.

Veuillez agréer, (...)



Charles
MAHIEU

Objet : Dénomination des rues.

Vous avez probablement pu constater que le Collège Echevinal a fait apposer, dans le chemin situé entre la rue de Mons et la rue de l'Europe, des plaques qui mentionnent que le nom de votre glorieux fils a été donné à cette voie, dont l'aménagement sera réalisé à bref délai.

La décision de perpétuer, de cette manière, la mémoire de CHARLES MAHIEU, victime des nazis, a été adoptée à la suite d'un entretien que nous avons eu avec vous à ce propos, et de la délibération adoptée par le Conseil Communal, au cours de sa séance du 2 octobre 1964.

Nous espérons que les suscriptions que comportent lesdites plaques aideront les générations actuelle et futures à entretenir le culte et à honorer la mémoire de ceux qui ont, par le sacrifice de leur vie, contribué à assurer à leurs semblables le droit de vivre libres et paisibles.

Veuillez agréer, (...)

G) Chemin du Servoir.

Le 13 juin 1969, le Conseil Communal de Ronquières examine la pétition demandant le changement de dénomination de la "ruelle des morts". Le Conseil estime que cette dénomination ne concrétise pas le pittoresque paysage qui entoure ce chemin. Par conséquent décide à l'unanimité de dénommer la "ruelle des morts" "chemin du Servoir".

N.B. : Le Servoir est un ruisseau qui enjolive le chemin.



Souvenir de Ronquières. — Ruelle des Morts. — Maison Antique.

H) Rue Rosemont.

- 1) Lettre du 17 septembre 1996 de la ville de Braine-le-Comte à la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie (Monsieur Jacques NAZET).

(...)

La voirie en cause a été créée lors des travaux de construction du Plan Incliné de Ronquières et longe le nouveau canal Charleroi-Bruxelles, sur sa rive gauche.

Chaque année, le 1^{er} mai, se déroule sous les trémites de la tour du Plan Incliné une brocante géante. Par ailleurs, d'autres activités se tiennent régulièrement sur le vaste parking qui borde cette voirie. A ces occasions, les autorités communales sont amenées à adopter des ordonnances de police de circulation routière qui font chaque fois référence à cette "rue sans nom".

Le Collège Echevinal a ainsi estimé qu'il serait opportun de dénommer cette voirie même si elle n'est bordée d'aucune habitation. Ainsi et en fonction du document cadastral ci-annexé, notre Assemblée propose-t-elle de dénommer la voirie en cause "rue Rosemont".

(...)

- 2) Le Conseil Communal du 14 novembre 1996, réuni en séance publique.

A l'unanimité, DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} .- : D'attribuer "RUE ROSEMONT" à la voirie, créée lors des travaux de construction du Plan Incliné de RONQUIERES, longeant le nouveau canal CHARLEROI-BRUXELLES, sur sa rive gauche ; comprise entre la rue du Chenu et la commune d'ECAUSSINNES.

(...)

I) Rue de l'Aulnée

Lettre du 6 janvier 1999 de la ville de Braine-le-Comte à la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie (Monsieur Jean GERMAIN).

(...)

Les services de police (couvrant la zone interpole Braine-le-Comte, Ecaussinnes, le Roeulx) ont souligné les inconvénients évidents à maintenir sur le seul territoire de Braine-le-Comte les 3 appellations de voiries que sont rue de Launois, rue de l'Aulnois et rue des Aulnois, beaucoup trop ressemblantes.

Nous vous signalons que les 2 premières citées se trouvent dans le village de Steenkerque et la troisième dans le village d'Hennuyères.

Aussi, paraissait-il logique de modifier l'appellation d'une des deux voiries de Steenkerque.

Le Collège Echevinal, réuni en séance le 30 décembre 1998 a ainsi proposé de modifier l'appellation "Rue de l'Aulnois en "Rue de l'Aulnée".

Nous vous remercions de la bonne attention que vous réserverez à la présente (...)

Le "101", service d'appel de la police, a son central à Mons avec, pour conséquence, que les noms de rues ne peuvent actuellement plus se ressembler phonétiquement.

L'URBANISATION AU XX^{ème} SIECLE.

Nous avons abordé l'urbanisation au 18^{ème} siècle dans les fascicules 10 et 14 et du 19^{ème} siècle dans les fascicules 7, 11, 12, 16, 17, 19 et 20. Le plan se trouvant au centre de ce livre date du 10 décembre 1896 et nous montre que la vieille ville movenâgeuse s'est étendue jusqu'au chemin de fer. Braine se peuple également autour de ses usines : Atelier Rolin, Papeterie Catala, Gazomètre et Imprimerie Zech. Le Faubourg de Mons se bâtit grâce à l'impulsion des Ecoles Moyennes de l'Etat et libres.

En 1900, les Rues de Nivelles, d'Ecaussinnes et l'Impasse du Gazomètre sont bâties. La Rue d'Horrues a 21 maisons du côté impair et 18 du côté pair, la Rue Britannique a 8 maisons. La Rue du 11 Novembre et la Rue Neuve totalisent ensemble 22 maisons. La Rue des Postes n'a que 4 maisons.

Le 7 mai 1896, les membres du Bureau de Bienfaisance posent la première brique des 20 maisonnettes du Pont Laroche, ce qui amena l'aménagement de la rue qui s'appellera assez logiquement Rue de la Bienfaisance.

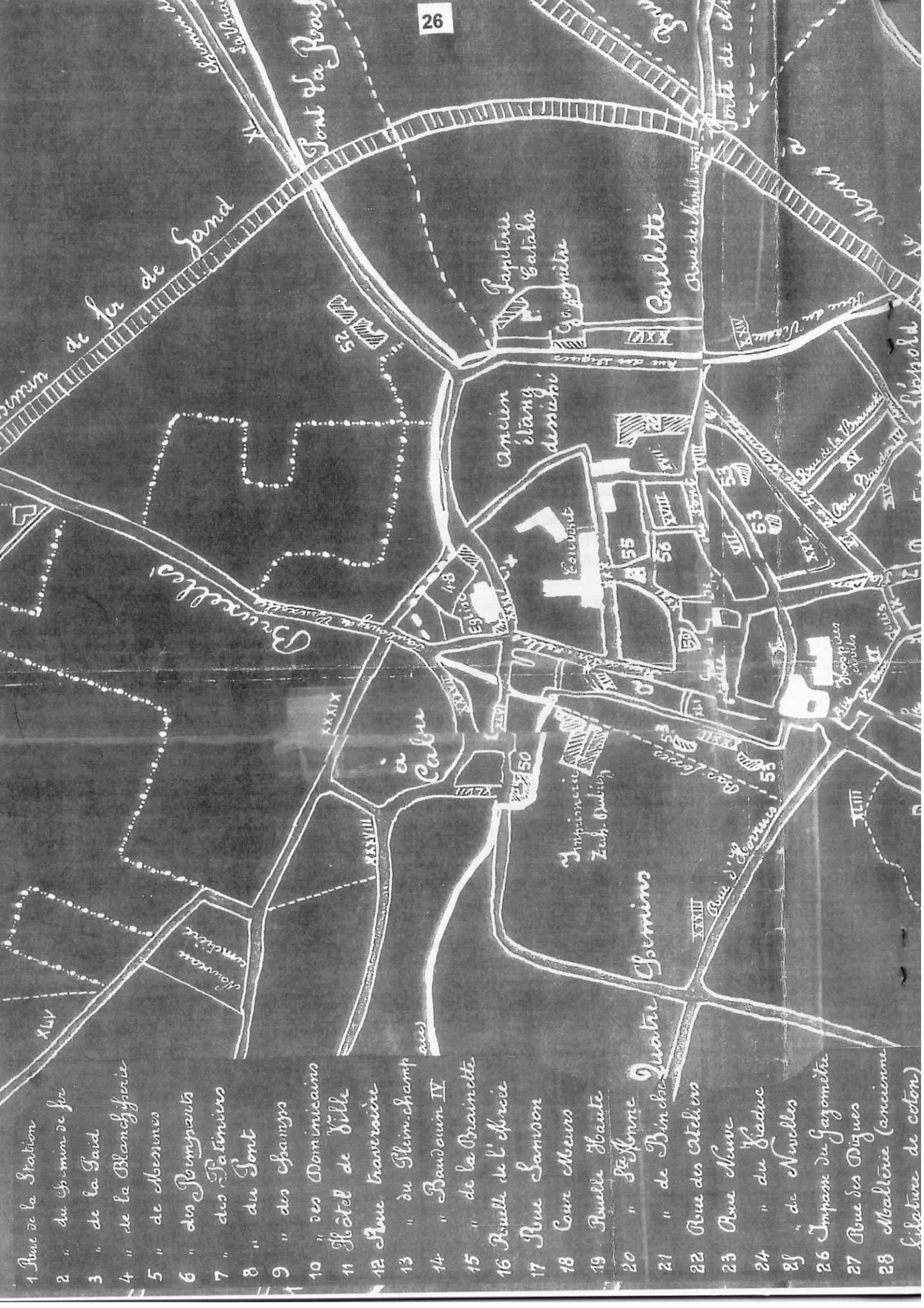
Le 10 avril 1905 fut constituée la S.A. Verreries Gobeletterie de Braine-le-Comte, le chemin qui y mène devient la Rue de l'Industrie. Cette société bâtit, en 1925 une rangée de maisons pour ses ouvriers. Le rue créée à cette occasion sera la Rue de la Verrerie.

Au recensement de 1910 apparaissent la Rue Rinchon, la Rue des Champs, la Rue de Naast, la Rue du Bosquet, la Rue de Ronquieres et la Rue de Coraimont, connue sous le nom de "Rivage Nicaise". La Rue Basse est baptisée Rue Damien Deveuster. Après la dernière guerre, suite à la suggestion du conseiller Crohin, elle est rebaptisée Rue Père Damien.

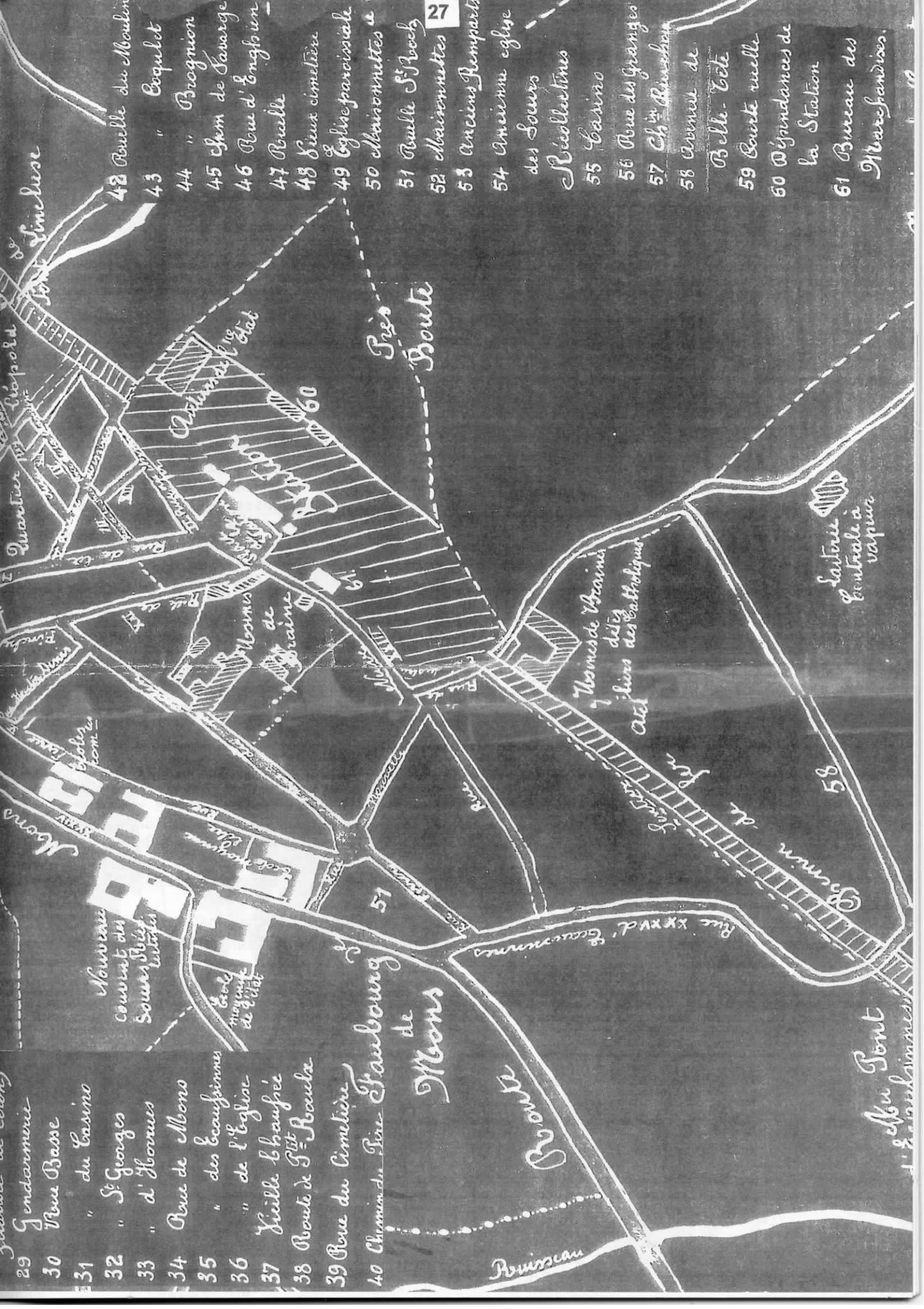
En 1925, suite à l'érection de l'Ecole Normale se crée la Rue de l'Enseignement et, quelques années plus tard, la Rue Georges Reynens.

Le Sentier n° 50 s'appelait Avenue Sussenaire, parce que menant à la maison de campagne de Chrysanthé Sussenaire. Après son décès, la maison devint une ferme et, avant 1920, on y bâtit 4 maisons ayant pour adresse Favarge du n° 47 au n° 55. En 1931, il y a 10 nouvelles maisons qui ont pour adresse Chemin du Poseur.





- | | |
|----|--|
| 1 | Rue de la Station |
| 2 | " du Chemin de fer |
| 3 | de la Saïd |
| 4 | de la Blanchisserie |
| 5 | de Messunes |
| 6 | des Peintreux |
| 7 | des Salinières |
| 8 | " des Sont |
| 9 | " des Champs |
| 10 | " des Dominicains |
| 11 | Hôtel de Ville |
| 12 | Rue Transversaire |
| 13 | " du Gélin-champ |
| 14 | " Baudoin IV |
| 15 | " de la Brainelette |
| 16 | Ruelle de l'Église |
| 17 | Rue Garrison |
| 18 | Cour d'Armes |
| 19 | Ruelle Haute |
| 20 | " gâtanne |
| 21 | " de Bimboe |
| 22 | Rue des Célestins |
| 23 | Rue Neuve |
| 24 | " du Jardin |
| 25 | " des échelles |
| 26 | Impasse du Géomètre |
| 27 | Rue des Diques |
| 28 | Mallérie (ancienne
fabrique de coton) |



II. Le nom de la rue est attribué par l'administration communale.

Rue Ferrer.

1) Le collège des Bourgmestre et Echevins du 22 octobre 1909 décide de donner le nom de "Rue Ferrer" à la "Rue de la Chapelle", actuellement "Rue Britannique".

2) Au conseil communal du 12 novembre 1909, à 17h30, sont présents : le bourgmestre Neuman, les échevins Heuchon et Pappleux et les membres Oblin, De Meunynck, Brison, Liénard, Bottemanne, Detry, Franken et Hublau.

Le docteur Oblin, chef de l'opposition catholique, déclare que si le conseil communal avait été consulté à propos du changement de dénomination de la "Rue de la Chapelle" en "Rue Ferrer", il n'aurait pas donné son approbation à ce projet. Une discussion s'engage au sujet de l'affaire Ferrer. Y prennent part MM. Oblin, Neuman et Bottemanne. Après cette discussion, les conseillers catholiques Oblin, De Meunynck et Brison quittent la séance.

3) Qui était **Francisco Ferrer Guardia** ?

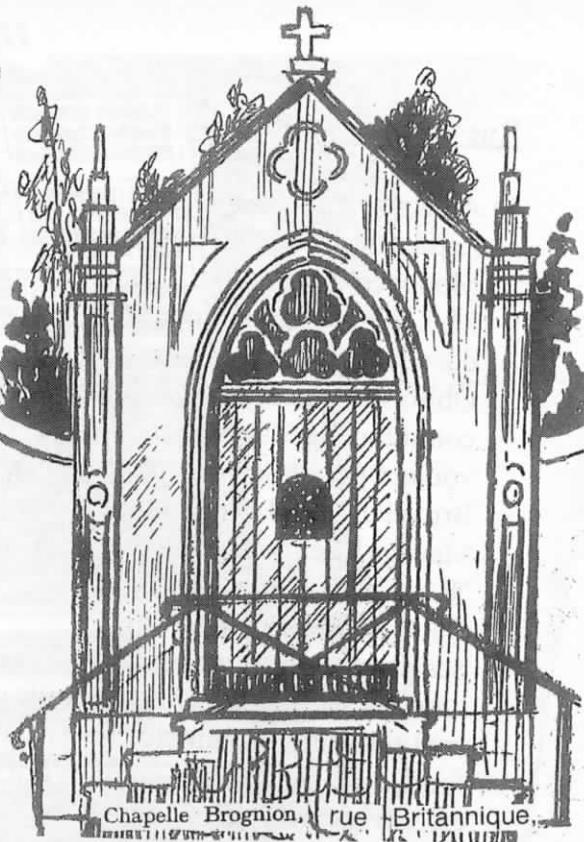
Anarchiste et pédagogue espagnol (Alella 1859-Barcelone 1909). Evoluant très jeune vers la franc-maçonnerie et la libre pensée, il participe à des mouvements sociaux et crée une bibliothèque circulante. Il doit alors s'enfuir à Paris avec sa famille (1886). Il y rencontre les principales figures du mouvement libertaire européen et est secrétaire de Ruiz Zorrilla (1885-1895). Grâce à la fortune d'une sympathisante de ses idées, il fonde l'Ecole moderne à Barcelone (1901). En 1908, il n'y a pas moins de dix de ces écoles à Barcelone ; d'autres s'établissent dans le reste de l'Espagne. L'Ecole moderne est une école primaire mixte, "rationnelle et scientifique", non religieuse, centrée sur la liberté des déplacements de l'enfant, l'absence de compétition directe et d'examens, l'éducation physique et sexuelle. Les parents la financent, proportionnellement à leurs revenus. Elle inspira Célestin Freinet. Dès le départ, F. Ferrer Guardia double l'Ecole moderne d'une maison d'édition populaire, en collaboration avec Elisée Reclus. Il lance à Bruxelles (1908) l'Ecole rénovée, qui deviendra la revue de la ligue européenne pour "l'éducation intégrale" et qui réunira à la fois les socialistes libertaires et les propagandistes de l'éducation nouvelle sur le terrain éducatif et pédagogique. Ferrer, qui critique vivement l'école officielle et la monarchie espagnole, est l'objet d'un retentissant procès et doit s'exiler à Londres. Rentré à Barcelone pendant l'insurrection contre l'expédition militaire espagnole au Maroc (1909), il en est rendu idéologiquement responsable, est arrêté, sommairement jugé et fusillé. Son procès sera révisé (1911), et sa condamnation reconnue erronée (1912).

4) Le conseil communal du 18 janvier 1919 décide de donner les dénominations ci-après au nouveau quartier aménagé pendant la guerre. Le rond-point sera nommé "Place de la Victoire" vers la "Rue d'Ecaussinnes". Ce sera la "Rue de France", ensuite "Rue d'Italie", "Rue des Etats-Unis" et "Rue de Serbie". La "Rue Britannique" actuelle s'appelait, nous venons de le voir "Rue Ferrer". Ce qui est actuellement la "Rue Ferrer" s'appelait "Rue Hector Denis" et ce qui est actuellement la "Rue Hector Denis" s'appelait "Rue de Binche", nom qui disparaît. La partie de la "Rue Neuve" comprise entre la "Rue de la Station" et la "Rue de l'Industrie" sera dénommée "Rue du 11 Novembre".

N.B. : Ce sont toujours les libéraux à la tête de la commune. Fernand Bottemanne avait l'occasion de supprimer "Rue Ferrer" ; il a préféré supprimer "Rue de Binche". M. Oblin, cette fois-ci, dans l'euphorie de la victoire, n'a pas réagi. Il est vrai que Ferrer avait été réhabilité en 1912.



Francisco Ferrer Guardia



Chapelle Brognion, 1 rue Britannique.



Plantation de l'arbre de la liberté en 1975 à la Place de la Victoire.

Rue du Mayeur Etienne.

1) Au conseil communal du 8 février 1922, nous avons le bourgmestre faisant fonction Lepers, les échevins Bottemanne et Branquart, les membres Gilbeau, Lantier, Oblin, Moucheron, Leheuwe, Catala et Reynens.

M. Lepers rend hommage à la mémoire de Félicien Etienne, bourgmestre de 1876 à 1885, décédé le 2 février à l'âge de 98 ans. Au nom de leur groupe respectif, MM. Bottemanne et Oblin s'associent aux paroles de M. Lepers qui rappelle la décision prise par le conseil communal le 9 septembre 1916 de donner, après la mort de M. Etienne, celui-ci ne le voulant pas de son vivant, le nom du vénérable ancien bourgmestre à la "Rue de Bruxelles" où il a longtemps habité. Il est décidé, à l'unanimité, de nommer "Rue du Mayeur Etienne" la partie de la "Rue de Bruxelles" comprise entre la "Grand'Place" et les "Rues d'Enghien et de l'Eglise".

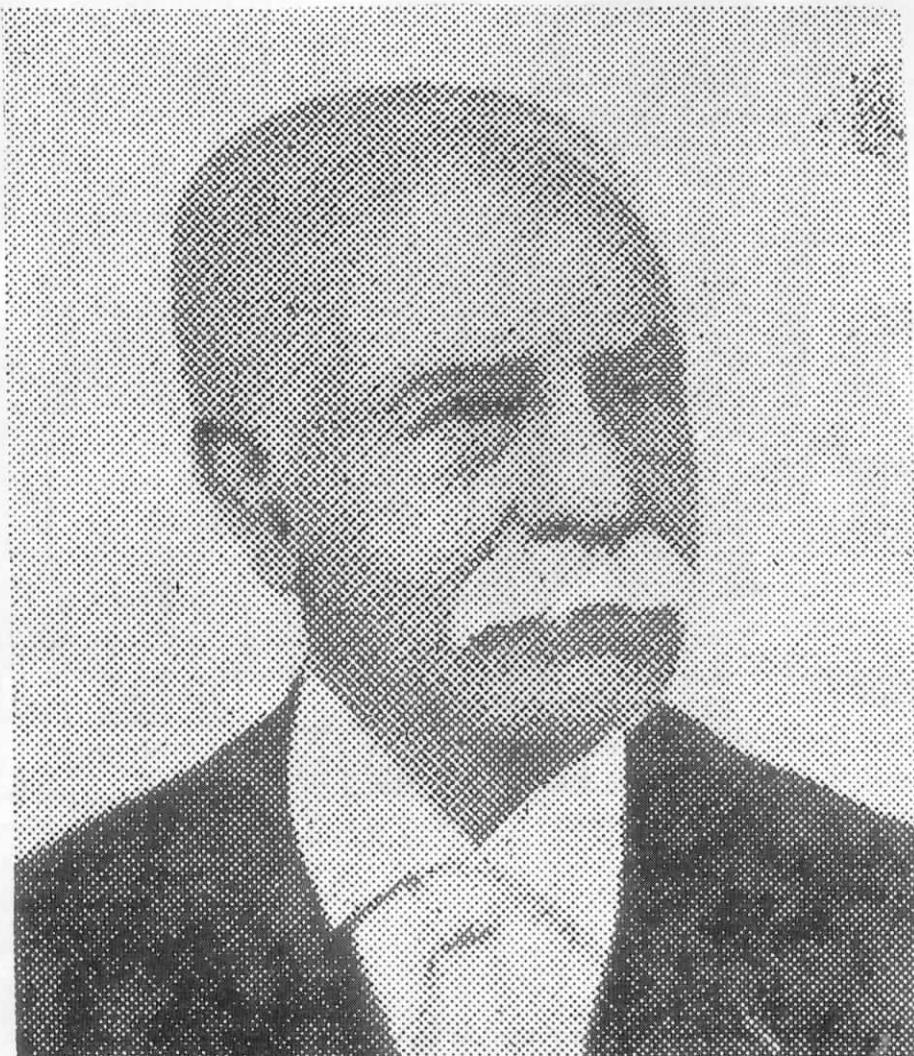
2) Qui était Félicien Etienne ?

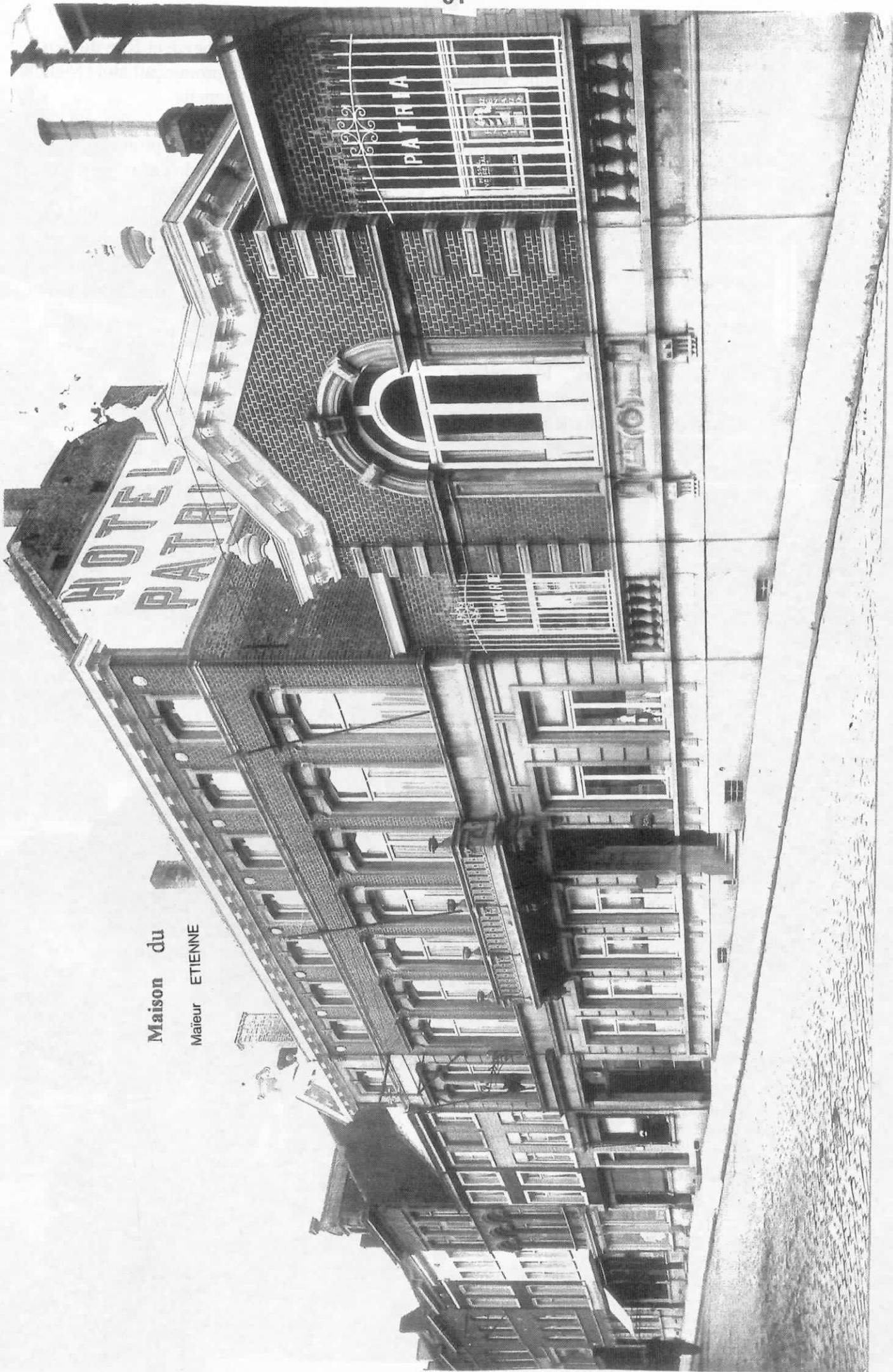
Ses parents ainsi que ses oncles, par leur travail et surtout par leur compréhension de l'évolution de la société, avaient acquis une certaine aisance. Félicien et son frère Edouard continuèrent le commerce qu'ils agrandiront : Félicien fut aussi banquier et se lança dans la fabrication de certains produits qui répondait à la demande de la clientèle : chandelles, etc... Il reconstruisit complètement la maison paternelle suivant les plans de l'architecte Charbonnelle. Il avait ses magasins derrière dans la "Rue Saint Georges". La magnifique maison a été remplacée par les bâtiments du Crédit Communal.

Félicien fit don, à la ville, d'un carillon de 52 cloches ainsi que d'une rente annuelle pour payer un carillonneur.

Par l'intermédiaire du Bureau de Bienfaisance, il distribuait généreusement aux pauvres (fascicule 12, page 13) et à son décès, il lègue 500.000 francs aux hospices (fascicule 11, page 24)

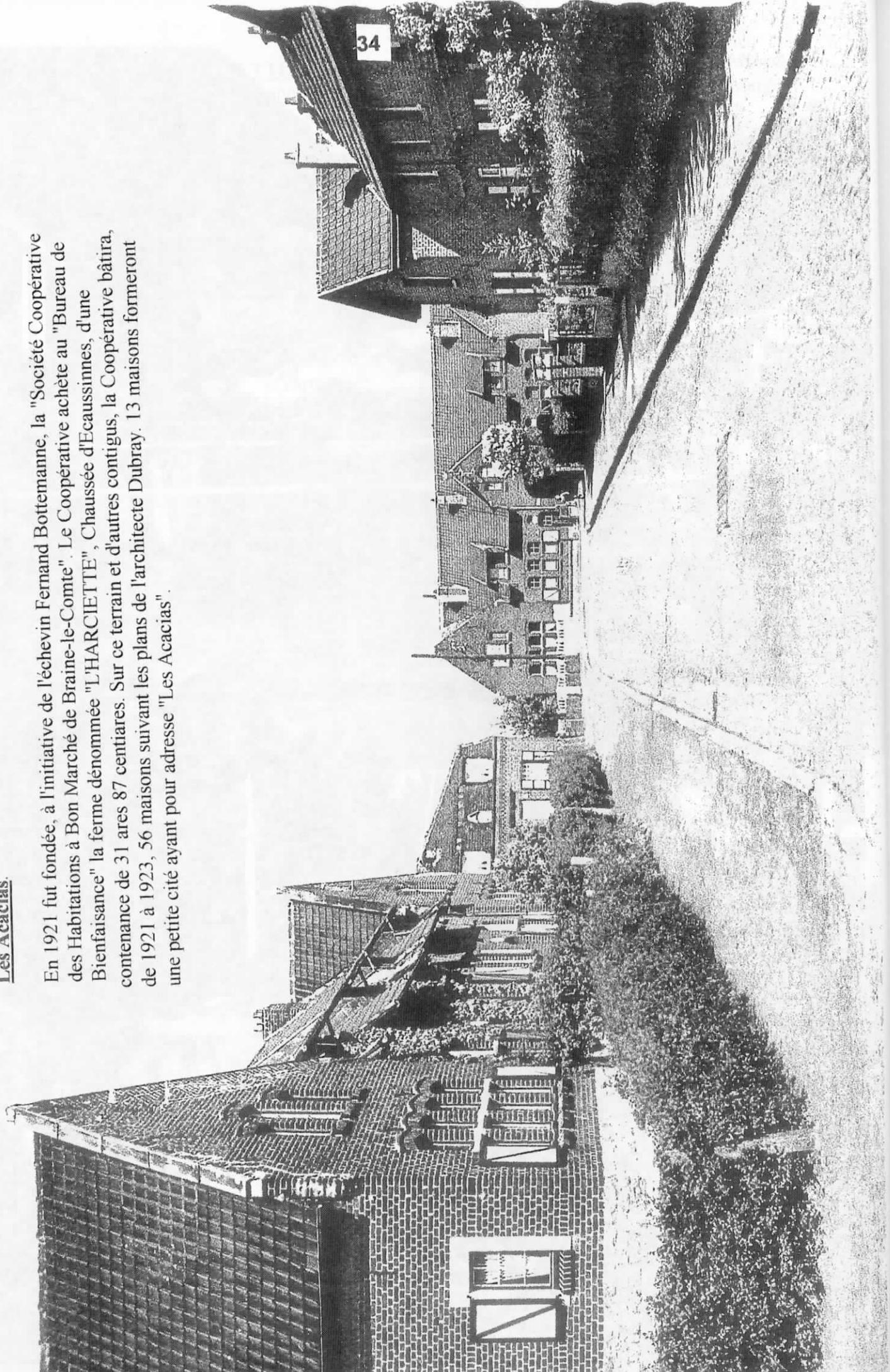
N.B. L'arrêté royal du 7 février 1922 nomme René Branquart bourgmestre.





Les Acacias.

En 1921 fut fondée, à l'initiative de l'échevin Fernand Bottemanne, la "Société Coopérative des Habitations à Bon Marché de Braine-le-Comte". Le Coopérative achète au "Bureau de Bienfaisance" la ferme dénommée "L'HARCIETTE", Chaussee d'Ecaussinnes, d'une contenance de 31 ares 87 centiares. Sur ce terrain et d'autres contigus, la Coopérative bâtira, de 1921 à 1923, 56 maisons suivant les plans de l'architecte Dubray. 13 maisons formeront une petite cité ayant pour adresse "Les Acacias".



Rue des Frères Dulait.

- 1) Le conseil communal du 24 septembre 1926 composé du bourgmestre Branquart, des échevins Lepers, Gilbeau et des membres Lantier, Oblin, Moucheron, Leheuwe, Catala et Reynens, décide de donner le nom des "Frères Dulait" à la rue nouvelle reliant la "Rue Neuve" au "Sentier de Naast" et devant passer au-dessus du chemin de fer et ce, pour commémorer le souvenir de nos trois concitoyens, MM. Modeste, Henri et Camille Dulait, fondateurs du jeu de pelote en cette ville.
- 2) Avant 1880, on jouait à Braine à la petite balle, au tamis ; mais le jeu était trop court et, quand on livrait sur le mur de la maison du droguiste CARLIER, la balle était chassée. On chassait avec un gant profond appelé "plaque". Touchées par le talon du gant, les balles du rechas filaient souvent au-dessus de l'Hôtel de ville. Ce jeu ne se joue plus que dans quelques communes du pays de Charleroi et au Sablon à Bruxelles. C'est en 1881 que naquit le jeu de balle pelote appelé balle d'Ath, grosse balle livrée à la main nue et chassée avec un gant découpé, c'est-à-dire à l'aide d'un gant de ville dont les pointes des cinq doigts étaient taillées. Il y avait à Braine toute une série de joueurs de première force : Félicien et Edouard ETIENNE, François MATTE, Emile HEUCHON, Alphonse MAISTRIAUX, Arthur DELCROIX, Albin GILLIS, Ernest GROETALS, Victor HAVAUX. L'apparition des frères DULAIT fut brusque comme celle d'un météore. Débordants de vie, ils s'amusaient avec quelques voisins à jouer à la balle contre le mur de leur grange. Un beau jour, on les invita à participer à un concours local entre une vingtaine de parties de la localité. Ce fut une révélation ! En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, ils étaient célèbres ; le temps de rencontrer et de battre les frères SIRGAULT à Enghien, les redoutables et puissants joueurs de Thollembeeck, ceux de Laeken et d'ailleurs, et le jeu de balle, qui vivait chez nous à l'état latent depuis le commencement du siècle, devint une institution, une sorte de spécialité brainoise.

Car il n'y avait pas que la beauté et la puissance de leur jeunesse, il y avait aussi la chevalerie innée et le parfum d'honneur qui se dégageaient de leurs procédés. Ils ignoraient les discussions pour des chichis et les petites habiletés ; rien que le beau et grand jeu, le jeu de plein fouet, qui ne doit rien à la malice mais tout à la puissance et au sport vraiment digne de ce nom. Et qu'importe la victoire ou la défaite, si l'on s'était bien battu et bien amusé ?

Si notre jeu de balle est devenu une véritable institution locale, une spécialité communale, nous le devons à la phalange des frères DULAIT ; c'est à ce titre du reste que notre administration reconnaissante profita du vingt-cinquième anniversaire de la Fondation de la Société Royale LES AMIS DE LA BALLE et de la visite de S.A.R. le Prince CHARLES, pour donner le nom des frères DULAIT à une artère qui finira bien un jour par enjamber le chemin de fer et réunir à la "Rue Neuve", la vieille ferme des frères DULAIT et le "Bois de la Houssière".



Camille Dulait



Henri Dulait



Modeste Dulait

**PELOTEURS Les trois frères
D'ANTAN DULAIT**

Rue Georges Reynens.

- 1) Au conseil communal du 6 mai 1927 sont présents le bourgmestre Oblin, les échevins Moucheron et Gilbert, les conseillers Branquart, Lepers, Jauniaux, Catala, Leheuwe et Gheers. Le bourgmestre rappelle la grande perte que le conseil communal et la ville viennent de faire en la personne de M. le docteur Georges Reynens, membre du conseil depuis 1911 et évoque, comme il l'a fait lors des funérailles, les brillantes qualités du défunt qui jouissait de l'estime et de la sympathie générale.
- 2) Le conseil communal du 27 mai 1927 décide d'accorder, à titre exceptionnel, la gratuité d'une concession de sépulture à M. Georges Reynens en reconnaissance des services qu'il a rendus à la ville. M. Lorier, son remplaçant au conseil, propose de donner son nom à une rue. Cette proposition rencontre, en principe, une adhésion unanime. Ce qui fut fait, en 1928, lors de la création d'une rue nouvelle devant relier la "Rue de Mons" à la "Rue des Postes". La Société Coopérative des Habitations à Bon Marché y bâtira 14 maisons.
- 3) Qui était le docteur **Georges Reynens** ?
 Parce que son père, originaire de Ittre, fut nommé directeur de l'Ecole Moyenne en 1881, Georges devint brainois. Il obtint son diplôme de docteur en médecine le 17 juillet 1903 à l'Université de Bruxelles. Il s'installa Grand'Place à l'actuelle boucherie Walravens. Médecin au grand cœur et charitable, il était aimé des pauvres.
 A Braine, depuis 1904, les indigents ont le droit d'être soignés gratuitement par le médecin de leur choix. En 1912, 20 familles choisissent Branquart, 25 choisissent Oblin et 82 préfèrent Georges Reynens, ce qui est tout à son honneur (voir fascicule 12, page 19 et fascicule 11, page 49).

Georges
REYNENS.



Rues des Pommiers et des Cerisiers.

Les conseils communaux des 24 juin 1938 et 18 février 1939.

Ouverture des rues à travers les propriétés de la S.A. des Usines de Braine-le-Comte et plan général d'alignement des artères à créer. - Approbation

(...)

Il est donné connaissance au conseil de la demande de la S.A. des Usines de Braine-le-Comte sollicitant l'autorisation d'ouvrir trois rues nouvelles à travers sa propriété cadastrée S^{on} C, n° 152^s, en cette localité. Il est ensuite fait part à l'assemblée des conditions dans lesquelles la création des artères sera effectuée : a) cession gratuite à la ville de l'emplacement des rues à créer b) exécution, aux frais de la société demanderesse, de tous les travaux d'appropriation (travaux de terrassements, d'établissement de la chaussée, des trottoirs, bordures, filets d'eau et plantations, de construction d'égouts).

M. Lepers se félicite de l'heureuse solution donnée par la société en cause en ce qui concerne l'utilisation des anciens chantiers des usines. Il signale que la ville avait été pressentie pour l'acquisition de tous les terrains?

Il souligne ensuite que le collège a pu amener ladite société à prendre à sa charge tous les travaux d'appropriation. (...)

Considérant que si l'ouverture des rues projetées profitera en premier lieu à la demanderesse, par la mise en valeur de sa propriété, il en résultera également des avantages pour la ville qui trouvera, dans les nouvelles constructions qui s'érigeront le long des nouvelles artères, matière à impositions communales. (...)

L'ouverture de trois rues nouvelles, ainsi qu'il est indiqué aux plans joints, par la S.A. des Usines de Braine-le-Comte, à travers sa propriété sise entre les rues du 11 Novembre, des Etats-Unis et Hector Denis, en cette ville, est autorisée aux conditions reprises dans les résolutions des 24 juin et 27 août 1938, à savoir :

- a) Les terrains destinés à former l'assiette des rues à créer, d'une superficie totale de 5.127 m², 92 seront cédés gratuitement à la ville et incorporés à la voirie communale ;
- b) Les travaux d'appropriation des nouvelles artères seront effectués, aux frais de la société demanderesse, suivant les indications contenues dans ses lettres ainsi que dans le cahier des charges dressé par M. l'architecte Dubray.

L'exécution des travaux sera confiée à un entrepreneur agréé par l'autorité locale.

La surveillance sera exercée par un délégué de la commune.

Les frais de surveillance seront à charge de la demanderesse.

La réception provisoire et la vérification des travaux seront faites par le collège des bourgmestre et échevins ou son délégué.

La réception définitive des travaux aura lieu : a) un an après la date de la réception provisoire pour tous les matériaux (trottoirs, bordures, pavage, égouts et accessoires) ; b) deux ans après la date de la réception provisoire pour le revêtement de la chaussée.

Après l'acceptation définitive des travaux, la ville prendra possession des terrains et ouvrages cédés et assumera alors l'entretien des nouvelles voies de communication. (...)



ACTION ET VIGILANCE

JOURNAL DE COMBAT DU COMITE D'ACTION ET DE VIGILANCE DE BRAINE-LE-COMTE

Direction : 32, rue St-Georges à Braine-le-Comte.

NOS BRAVES

La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme et attribution de la Croix de Guerre 1940 avec palme et la Médaille de la Résistance sont décernées à titre posthume à :



La MESSE ANNIVERSAIRE pour le repos des âmes de
GODAERT Pierre — DUBRU Louis — ROS Georges
 fusillés à la prison de Charleroi le 14 juillet 1944 et membres de la Résistance
 ainsi que pour :

Marguerite LAMBOT, épouse E. DUQUESNE
 assassinée à la prison de Charleroi, par les Allemands

Marcel GAUDRON

abattu par les Allemands le 15 juillet 1944

Adolf GODAERT

fusillé par les Allemands, le 24 août 1944, à la prison de Charleroi

Jean VANDERLEENEN

abattu par un SS

Arthur DESENFANT

abattu par les Allemands

Ernest MEUTER — Roger BELLEMANS — Daniel BATAILLE

Edmond VARLET

décédés en captivité

pour tous ceux qui sont morts en prison, en exil, après d'affreuses souffrances et pour toutes les autres victimes
 brainoises de la guerre

sera célébrée en l'église paroissiale de Braine-le-Comte le **SAMEDI 14 JUILLET 1945, à 10 heures.**

Les familles ont l'honneur de vous en faire part et remercient d'avance les personnes qui voudront bien y assister.

R. I. P.

Braine-le-Comte, le 7 juillet 1945.



Pierre GODAERT et Adolphe GODAERT

Arrêtés à l'aube du 3 juin 1944, ils sont transférés à la prison de Charleroi. Dès les premières heures de leur arrestation, la crapule de Lesire et les dégénérés de la bande Duquesne les brutalisent épouvantablement. À la prison de Charleroi, ils subissent des interrogatoires d'une brutalité et d'une férocité sans exemple. Malgré toutes ces tortures physiques et morales auxquelles ils sont soumis quotidiennement, ils ne dévoilent aucun secret de leur groupe. Le 14 juillet 1944, Pierre tombe sous les balles du peloton d'exécution et le 24 août 1944, son frère Adolphe subit le même sort...

Ces deux SUPPLICES sont les fils de notre Camarade Oscar GODAERT, arrêté en même temps qu'eux ; il a connu aussi les poignantes tortures des S.S. à Charleroi et à Buckenwald. Il rentra au foyer le 12 juillet 1945. En plus de sa qualité de Prisonnier Politique, il est reconnu Résistant armé. Hélas ! son retour n'a pas mis fin à son triste et terrible calvaire. En effet, le 5 mars 1946, sa jeune fille de 17 ans était tuée par un camion de l'Armée américaine.

Quel cumul de sacrifice pour un père !! Nous lui réitérons l'expression de notre plus profonde sympathie.

GODAERT ! Ce nom signifie Abnégation, Sacrifice, Honneur et Patrie.

Le C.A.V.

Rue des Martyrs.

Au collège échevinal du 27 décembre 1945, composé du bourgmestre Catala et des échevins Oblin, Dupierreux et Martel, il est donné lecture de la lettre du 20 décembre de l'Amicale de l'Armée Belge des Partisans, section de Braine-le-Comte, 1^{er} bataillon 023 demandant à changer la dénomination de la "Rue de Cabu" pour l'appeler dorénavant "Rue des Martyrs" en hommage à la mémoire de quatre résistants qui habitaient cette artère et qui ont été fusillés par l'ennemi. Le collège marque son accord.



Places du Richercha et de la Culée.

En 1950 et 1951, la Société Coopérative des Habitations à Bon Marché écrit à l'administration communale l'informant de la demande, de la Société Nationale, des adresses exactes des nouvelles maisons qu'ils construisent.

La Société demande un nom pour les deux places et un numéro pour les maisons.

Le collège échevinal répond.

La première se nommera "Place du Richercha" rappelant le nom, en wallon brainois, du ru Ceriseau, long de 3.100 mètres, coulant en contrebas.

La deuxième s'appellera "Place de la Culée" du nom d'un groupe de maisons situé dans la vallée du Richercha.

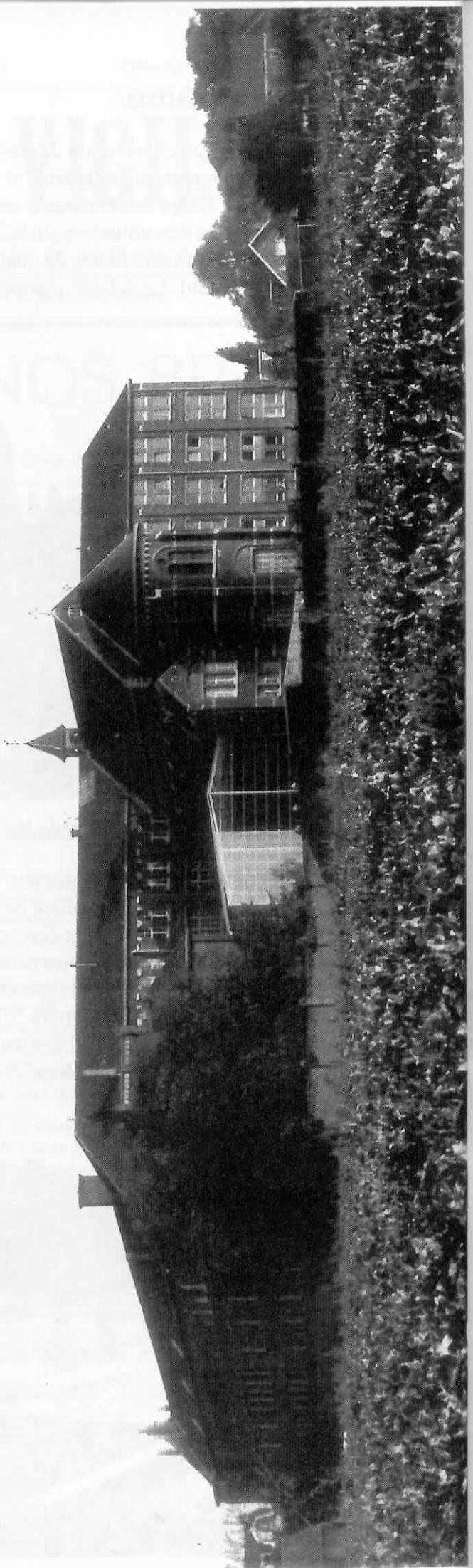


Rue de l'Ecole Normale.

En 1957, le conseil échevinal constate qu'il y a lieu de donner une dénomination à la nouvelle voie publique en exécution du plan particulier d'aménagement pour le quartier du "Faubourg de Mons" et décide que la nouvelle voie partant de la "Rue de Mons" pour aboutir "Rue des Postes" prend la dénomination de "Rue de l'Ecole Normale".

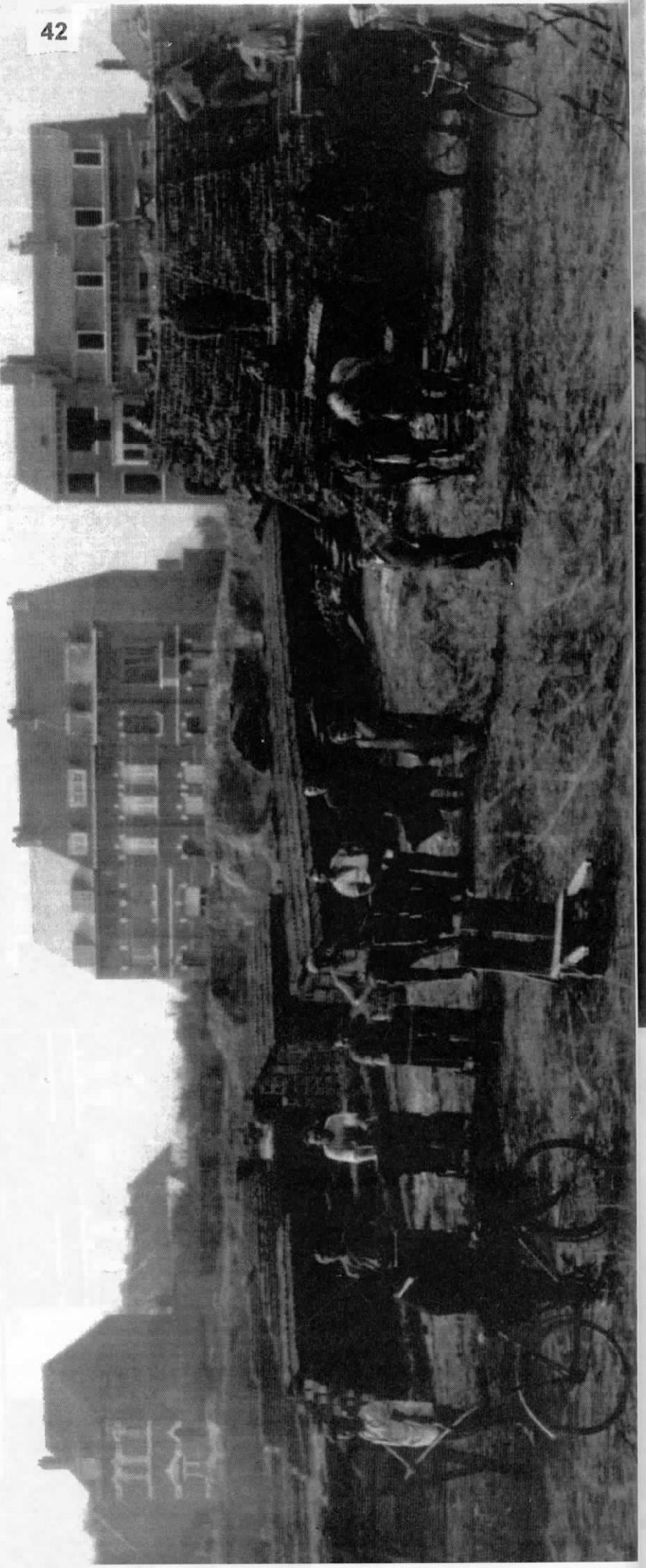
L'Ecole Normale mérite bien qu'une rue porte son nom car, depuis 1925, elle a contribué à l'aménagement de tout un quartier et l'Ecole Normale est une source d'emplois et un centre de développement. Les avantages retirés par la ville sont dus presque exclusivement au dynamisme et aux deniers du clergé et des chrétiens du diocèse de Tournai.

Depuis 1839 existait une école normale diocésaine accolée au petit séminaire de Bonne Espérance. En 1923, pour des raisons pédagogiques et pratiques, il fallut lui trouver un autre emplacement. Braine, nœud ferroviaire avait ses chances. C'est alors que, sous l'instigation du curé Courouble, Monsieur Louis Demanet offrit, au diocèse, 4 hectares afin d'y édifier l'école. Ce ne fut pas une aventure comme Louvain-la-Neuve mais à peu près. On bâtissait, au milieu des champs, une école normale modèle qui devait être un phare pour tout le diocèse. Sous la direction éclairée du chanoine Dechamps, l'école s'intégra harmonieusement dans la cité. Pendant la guerre notamment, elle sut prendre ses responsabilités.





La rue des Postes entre les rues de l'Enseignement et des Déportés.



1928 - La rue de l'Enseignement en construction.
Suite à l'ouverture de l'Ecole Normale, le quartier se développe. Les Maîtres Briquetiers Cordier ont acheté la prairie longeant la rue de l'Enseignement. Quand la couche d'argile sera épuisée, ils vendront le terrain pour y bâtir des maisons avec obligation de leur acheter les briques (voir fascicule 12, page 55).

Rue de l'Europe.

- 1) L'assemblée consultative du conseil de l'Europe, dans sa résolution 140 de 1957, invite toutes les municipalités à conférer le nom Europe à un lieu public.
- 2) Le 11 janvier 1958, la ville écrit à Paul Mahieu, Président des habitations, que le collège échevinal a décidé de dénommer "Rue de l'Europe" la nouvelle voie publique à créer prochainement entre la "Rue d'Horrues" et la "Rue de l'Enseignement" en exécution du plan particulier d'aménagement pour le quartier du "Faubourg de Mons". La société y bâtira 43 maisons.



Avenue du Marouset.

- 1) Le 13 mai 1960, le collège échevinal, sous la présidence du bourgmestre Martel et des échevins Lammens, Tonnoir et Van Waeyenberghe, considérant qu'il y a lieu d'affecter une dénomination à la nouvelle route de l'état de Braine-le-Comte à Nivelles, décide de lui donner le nom de "Avenue du Marouset".
- 2) Le 11 mai 1976, le collège constate que l'appellation "Avenue de la Houssière" qui subsiste dans la route nationale N49 (de Braine-le-Comte à Saint Hubert) à partir du point de jonction de cette voie avec le nouveau tronçon de cette grande voirie qui a reçu la dénomination de "Avenue du Marouset" est, en fait, le prolongement de cette avenue. Le collège décide de dénommer désormais "Avenue du Marouset" le tronçon de la partie comprise entre le carrefour formé par cette route avec la "Rue de l'Avenir" et avec le "Chemin de Feluy", à proximité des usines Bourleau et des étangs communaux à une extrémité et à la limite de la commune de Henripont à l'autre extrémité, supprimant ainsi la dénomination "Avenue de la Houssière" entre le bois et l'ilot directionnel situé à hauteur du point de jonction de cette dernière voie avec l'actuelle "Avenue du Marouset". Marouset viendrait de Marmouset qui serait une enseigne de cabaret.

Rue du Vivier.

En 1957, le conseil échevinal décide que la nouvelle voie publique partant de la "Rue des Digues" pour aboutir à la "Rue de l'Eglise" dans le prolongement de la "Rue de la Bienfaisance", prendra la dénomination de "Rue du Vivier" parce que établie sur l'ancien vivier communal asséché.

Chemin du Pont et Rue du Gazomètre.

- 1) Le collège échevinal du 24 juin 1960, considérant qu'il y a lieu de donner une dénomination au "Chemin n° 93" unissant la "Chaussée d'Ecaussinnes" à la "Rue des Frères Dulait" décide qu'il se dénommera "Chemin du Pont".
- 2) Le même jour, le collège décide que l'"Impasse du Gazomètre" s'appellera "Rue du Gazomètre".

Pourquoi "Rue du Gazomètre" ?

Le conseil communal du 27 juillet 1850 confie à Ferdinand VANHERS, de Tirlemont, le service d'éclairage par le gaz de la ville. Il recevra 3 centimes $\frac{3}{4}$ par bec. Le conseil communal du 13 janvier 1851 l'autorise à créer une usine à fabriquer du gaz pour l'éclairage de la station et des rues. Pour honorer son contrat, Ferdinand fonde la "Compagnie du Gaz de Braine-le-Comte". Les capitaux récoltés lui permirent de monter une usine à gaz avec deux gazomètres situés à côté de l'usine Catala et à l'extrémité de l'"Impasse du Gazomètre". Bien administré, en 1860, le gazomètre a un revenu imposable de 228 francs, ce qui est remarquable.

Quand Ferdinand VANHERS se retira, le directeur gérant sera M. DE BLOIS qui sera remplacé, en 1875, par Maximilien FRANCHE de Ath. Il épousera une brainoise et fera partie des personnalités de la commune. Comme toute bonne entreprise, l'usine proposera ses services avec fourniture des installations clef sur porte.

En 1920, l'usine utilisait 3 millions et demi de kilos de houille. N'étant pas raccordée au chemin de fer, le transport du charbon, de la gare à la "Rue des Diges" alourdissait son prix de revient. Dès avant-guerre, la fabrication cessa et l'usine ne fut plus qu'un relais de distribution avec simplement un concierge.

N.B. : les vieux et beaux réverbères à gaz ont été enlevés en 1947.

Deux cloches à gaz.



Avenue du Bois.

Le conseil communal du 2 octobre 1964 sous la présidence du bourgmestre Lammens, des échevins Tonnoir, Van Waeyenbergh et Busiau et des conseillers Oblin, Crohain, Mme Delsanne, Brison, Stirman, Depelseneer et Danneau, considérant qu'il y a lieu de donner une dénomination à la nouvelle rue créée dans le lotissement de M. le Juge de Paix Desmette, au Hameau de Coraimont, décide à l'unanimité que celle-ci prendra la dénomination de "Avenue du Bois".



1935 - La future Avenue du Bois.

Rue René Lepers.

Le conseil communal du 11 décembre 1964 :

Considérant que la confusion qui résulte de l'existence de la "Rue de Coraimont" et du "Hameau de Coraimont", dans deux quartiers distincts et nettement séparés l'un de l'autre, fait naître certaines erreurs et des inconvénients dont souffrent les habitants des maisons situées dans ces deux quartiers ; (...)

Attendu qu'il s'indique de modifier l'appellation de la "Rue de Coraimont", pour répondre aux souhaits exprimés par les habitants de la rue eux-mêmes, et de profiter de la circonstance pour honorer la mémoire d'une ancienne personnalité locale ;

Considérant que le quartier de la "Rue de Coraimont" était fréquenté assidûment par feu René LEPERS, qui fut membre du conseil communal de 1921 à son décès survenu en 1941, échevin de 1921 à 1927 et de 1933 à 1934 et bourgmestre de la ville de 1936 à 1939 ; (...) DECIDE, à l'unanimité des suffrages exprimés :

La "Rue de Coraimont", située entre la "Rue de Ronquières" et le "Square de la Liberté", prendra dorénavant la dénomination de "Rue René Lepers".

N.B. : les brainois l'appelait "Rivage Nicaise".

« RUE RENÉ LEPERS BRAINE-LE-COMTE »

On a pu lire dans le compte-rendu du dernier Conseil communal que tous les membres présents ont été unanimes à adopter ma proposition : changer la dénomination de la Rue de Corainmont en Rue René Lepers.

Par ce geste, le conseil ne faisant que traduire des sentiments de reconnaissance — en perpétuant son nom, — à l'égard d'un Brainois qui, durant plus de vingt ans, fut conseiller communal, remplit pendant plusieurs sessions les fonctions d'échevin et, à la mort de son ami, René Branquart, lui succéda en qualité de bourgmestre, c'est à dire de 1936 à 1939.

Je sais bien qu'il avait été entendu qu'on ne débaptiserait plus les rues existantes. Mais, ici, il s'agit d'un cas tout à fait spécial : les habitants de ce quartier et ceux du Hameau se trouvant à environ un km de là — Hameau dénommé « Corainmont » depuis toujours — déplorant une confusion parfois ennuyeuse et même préjudiciable, souhaitaient qu'il soit mis fin à celle-ci. Rappelant que René Lepers — qui aimait particulièrement le Bois de la Houssière — empruntait souvent cette artère (qui sera bientôt prolongée jusqu'au Square de la Liberté), j'ai songé que l'occasion était toute trouvée pour rendre un hommage mérité à la mémoire de ce concitoyen.

René Lepers ! Amoureux sentimental de la nature et des arts. Brainois cayau, socialiste dans l'âme ! Voici brièvement les notes biographiques le concernant : né à Braine-le-Comte, le 20 décembre 1866 et y décédé le 20 septembre 1941. Élu conseiller communal socialiste le 24 avril 1921, il le resta du 10 juin de la même année jusqu'à sa mort.

Il remplit les fonctions d'échevin du 10 juin au 14 janvier

1927 et du 6 janvier 1933 jusqu'au 13 avril 1934.

Il fut bourgmestre faisant fonctions du 19 juin 1921 au 7 février 1922 et fut nommé bourgmestre en titre, à la mort du docteur Branquart, soit du 28 septembre 1936 au 20 mars 1939.

Fils de bourgeois — ses parents tenaient rue de la Station, l'hôtel Chico, ce qui lui valut longtemps ce « Spot » — René adhéra, dès sa jeunesse aux idées socialistes. Ne disait-il pas : « Moi, c'est mon cœur qui me pousse à être socialiste ! » Avec son ami et contemporain, le docteur Branquart, ils étaient les défenseurs de la classe ouvrière, alors que, l'un et l'autre auraient pu vivre la vie dorée des bourgeois de l'époque.

René n'a cessé, durant toute son existence, de lire, d'étudier, de penser ! Il possédait une plume admirable qui savait être, tantôt poétique et sentimentale, tantôt caustique, acerbe. C'était un socialiste sincère et attaché à ses idées. Ce n'est pas lui qui aurait « trahi » son parti par glorie ou par intérêt personnel. S'il vivait encore en ce moment, il aurait certainement fustigé, par des phrases vengeresses le « renégat » qui vient de se vendre à ceux qui ont si ignomigneusement injurié et sali son parti !

A côté de l'homme politique, René Lepers était un idéaliste, admirant la nature, s'intéressant à tous ses phénomènes. Sans en avoir l'air, c'était aussi un musicologue averti ; il adorait la musique ; pour lui, Beethoven était l'égal d'un Dieu. C'est lui qui a pris l'initiative, d'ailleurs, de créer une école de Musique à Braine-le-Comte.

Le bois de la Houssière, la campagne étaient ses lieux de prédilection. Que de fois ne

l'avons-nous pas entendu maudire les administrateurs communaux de l'époque parce qu'ils avaient laissé morceler notre belle forêt au lieu de la reprendre comme propriété communale.

Notre plume est impuissante pour dépeindre l'humaniste, l'homme de progrès. Mais, n'oublions pas non plus qu'il édita pendant plus d'un demi-siècle « La feuille d'annonces de Braine-le-Comte ».

Cet hebdomadaire local avait été fondé par son beau-père en 1866 — l'année de la naissance de Lepers ; il a été racheté et continue à aller vers son centenaire.

La collection de ce petit journal, au point de vue communal, devrait avoir sa place dans les archives d'un musée brainois. Et il est bien regrettable que les notes et réflexions de René Lepers n'aient pas été gardées pieusement. Certes, on peut encore — mais ils sont devenus fort rares ! — trouver ses deux ouvrages sur la guerre 1914-18. Ils résument d'une façon anecdotique, toute la vie de notre petite ville durant la première guerre. « Nach Pariss » et « Nicht Pariss » sont des pages pittoresques de notre histoire locale.

René Lepers a aimé la classe ouvrière, il a aimé son parti, il a aimé sa ville natale. C'était une personnalité ; son caractère entier lui a valu des haines féroces. Mais, c'était un homme droit et sincère. Il mérite que son nom ne soit pas oublié.

M. TONNOIR

P.S. — J'allais oublier « Le Clai-ron » ! Cet hebdomadaire qu'avec Branquart, Lepers fit paraître pendant plusieurs années avant 1914, et qui obtint un gros succès dans la classe ouvrière de notre arrondissement. Bien des ouvriers — et même des employés — de l'époque furent convertis à l'idée socialiste par ce petit journal.

M.T.

Chemin du Pignolet.

En 1963, le conseil échevinal considérant que, pour le service de la population, le "Chemin du Pignolet" est compris dans la partie de territoire appelé "Hameau de Scaubecq". Considérant que de nombreuses habitations sont actuellement construites le long de ce chemin, il prendra la dénomination propre telle qu'elle figure à l'Atlas des chemins vicinaux "Chemin du Pignolet". Pignolet, terme employé en 1756, avant c'était le "Chemin de la Carnette" (1480), probablement lieu planté de charmes.

En 1963, année de sa mort, on lui dédie une école gardienne située "Avenue de la Houssière" et la rue où il a longtemps habité.

Laissons la parole au bourgmestre Martel :

Coraimont, le gentil hameau accroché au bois comme une dentelle de toits rouges et de murs blancs.

C'est son fief, son territoire inviolé, (...)

Vous êtes, mon cher Oscar, devenu conseiller communal de la ville de Braine-le-Comte et nous sommes réunis ici pour vous congratuler mais cette appellation affectueuse de Mayeur de Coraimont, gardez-la jusque la fin de vos jours.

Elle est au moins aussi belle que l'autre, car elle est jaillie du cœur de vos voisins dont vous avez toujours défendu avec ardeur les intérêts légitimes.

Entrer pour la première fois au conseil communal à 81 ans n'est déjà pas une chose banale.

Mais y entrer après 33 ans de présence ininterrompue sur la liste socialiste, il s'agit là, vous en conviendrez d'un acte qui dit mieux que tous les discours l'inébranlable fidélité à l'idéal qui nous anime tous.

Aussi longtemps que mes souvenirs se reportent, et cela fera bientôt trente ans, je vois arriver à toutes les réunions du Parti, de la Caisse de secours et de bien d'autres organisations encore, celui que en moi-même, j'ai toujours considéré comme notre militant le plus assidu.

Partant de l'orée du bois, par la pluie ou le gel, de son pas rapide et souple qu'un ardennais ne renierait pas, l'ami Oscar était presque toujours le premier au rendez-vous.

Et silencieusement il s'asseyait dans un coin, un peu à la façon des sangliers solitaires, attendant l'arrivée des retardataires, neuf fois sur dix, de ceux qui habitaient le plus près du local.

Ses interventions ne furent jamais ni longues ni nombreuses.

Mais quant il prenait la parole, on sentait qu'il avait longtemps médité le problème et que la solution qu'il proposait était venue de son rude bon sens, mais aussi et surtout de son grand cœur.

Et puis, la nuit tombée depuis longtemps, alors que les gamins que nous étions alors, se hâtaient vers le foyer cependant si proche, lui de son pas mesuré s'enfilait encore les 3 kilomètres qui le séparaient de Coraimont.

Il est décédé le 5 février 1963 à 89 ans.



Oscar DENAYST,
le vieux militant brainois fêté,
hier, par ses amis.



Avenue Chant d'Oiseaux.

Le conseil échevinal du 28 novembre 1966 :

Attendu qu'il y a lieu de donner une dénomination à la nouvelle rue créée dans le lotissement de la S.A. COMPAGNIE GENERALE D'ENTREPRISES ET DE TRAVAUX, au hameau de Coraimont ;

Considérant que le lotissement comporte 29 parcelles sur lesquelles des immeubles pourront être construits à bref délai ;

Attendu que, en raison de la situation particulière de la nouvelle voie de communication, à proximité du Bois de la Houssière, il s'indique de lui donner un nom d'inspiration sylvestre ;

DECIDE, à l'unanimité :

La nouvelle rue créée dans le lotissement de la S.A. COMPAGNIE GENERALE D'ENTREPRISES ET DE TRAVAUX, au hameau de Coraimont, en cette ville, prendra la dénomination de "Avenue Chant d'Oiseaux".

Le collège échevinal du 19 octobre 1960 :

Considérant que pour le service de la Population, les chemins aux Loups, du Néplier et du Baudriquin, les chemins Royal, de Nivelles, de Naast et du Bois de Profondrieux, les chemins du Gaillard, du Pont de Pierres, du Lombiau, d'Horrues et de Mariemont sont compris dans les parties du territoire de la localité appelées respectivement "Hameau de la Houssière", "Hameau de la Croix" et "Hameau de Scaubecq" ;

Considérant que de nombreuses habitations sont actuellement construites le long de ces voies de communication et qu'il s'indique donc de leur donner leur dénomination propre, telle qu'elle figure à l'Atlas des chemins vicinaux :

DECIDE :

Les chemins aux Loups, du Néplier et du Baudriquin, les chemins Royal, de Nivelles, de Naast et du Bois de Profondrieux, les chemins du Gaillard, du Pont de Pierres, du Lombiau, d'Horrues et de Mariemont ne sont plus repris pour le service de la population sous l'appellation respective de "Hameau de la Houssière", "Hameau de la Croix", "Hameau de Scaubecq" et reprennent leur dénomination propre figurant à l'Atlas des chemins vicinaux.

- a) Chemin aux Loups : les loups hantaient l'imagination populaire. Entre les deux guerres, on signale encore un loup dans la région. En 1807, un garde tua une grande louve dans le bois. A cette époque, le ministère accordait des primes à l'abattage des loups.
- b) Chemin du Néplier - du Néflier.
- c) Chemin du Baudriquin : du chêne de Baudri : attesté en 1383 et en 1563.
- d) Chemin Royal : le 22 juin 1879, Léopold II y questionna Adolphe Gillis sur le Congo.
- e) Chemin du Bois de Profondrieux : il existait de nombreux bois à Braine, indispensables à l'économie agricole d'alors.
- f) Chemin du Gaillard : chemin qui passe à la ferme du Gaillard. Peut-être est-ce le nom d'un ancien fermier. En 1744, un des sergents de l'office de Braine était Jean-Henri Gaillard.
- g) Chemin du Pont de Pierres : en 1480, on parle déjà du Pont à Pierres.
- h) Chemin du Lombiau : ce nom dérive du roman qui signifie aulne, endroit planté d'aulnes.
- i) Chemin de Mariemont : sur les plans anciens, de Mariemont à Gand.

Drève des Chevreuils.

Le collège échevinal du 9 mai 1966, sous la présidence du bourgmestre Oblin et des échevins Brison, Van Waeyenbergh et Beghin :

Considérant qu'il y a lieu de donner une dénomination au "Chemin n° 136" de l'Atlas des chemins vicinaux ayant son origine à la "Rue Oscar Denayst" et aboutissant à l'"Avenue de la Hêtraie"; (...)

DECIDE :

La partie du "Chemin n° 136" de l'Atlas des chemins vicinaux, située entre la "Rue Oscar Denayst" et l'"Avenue de la Hêtraie" prend la dénomination de "Drève des Chevreuils".

chemin aux
LOUPS,



Rue Louis Catala.

Le conseil échevinal du 3 avril 1967 :

Attendu qu'il y a lieu de donner une dénomination à la nouvelle rue créée dans le lotissement de la Société des Habitations Sociales, au lieu dit "Faubourg de Mons" ;

Considérant que le lotissement comporte 48 parcelles sur lesquelles des immeubles ont été construits ;

Considérant qu'il s'indique d'honorer la mémoire de feu Louis Catala, ancien bourgmestre de la ville, ancien sénateur, décédé en 1966 ;

DECIDE, à l'unanimité :

Le nouvelle rue créée dans le lotissement de la Société Coopérative "Les Habitations sociales", en cette ville, prendra la dénomination de "Rue Louis Catala".

Qui sont les **CATALA** et pourquoi créèrent-ils une papeterie à Braine ?

Les Catala sont originaires de Schelestat en Alsace. Victor Catala (1817-1885) était un grand érudit. Docteur en sciences, il fut notamment précepteur des enfants du préfet de police de Moscou. Son frère Charles, ayant créé une papeterie à Virginal, conseilla à Victor de venir s'installer à Braine afin d'y faire fortune. Il devint brainois le 4 avril 1853. Il y avait pénurie de papier parce que la matière première à la fabrication, les chiffons, ne répondait pas à la demande. Or, à Braine, il y avait une industrie cotonnière importante. Le coton arrivant en ballots d'Amérique, il y avait une grande quantité de coton impropre à l'industrie cotonnière mais matière première idéale pour la fabrication du papier. Grâce à son savoir et à son génie inventif, Victor créa une papeterie performante à la rentabilité exemplaire. Il épousa Mademoiselle Verdier, la fille d'un armateur de La Rochelle, avide d'exploration. C'est grâce à eux que Adolphe Gillis eu la possibilité de faire ses premiers voyages. La papeterie Catala amènera à Braine le grand souffle vivifiant de l'Europe conquérante.

Et pourtant, de leur empire, il ne reste rien, si ce n'est des herbes folles où paissent quelques moutons se contentant de ce maigre pâturage.

Mais, ceci est une autre histoire !



Louis Catala 1891-1966



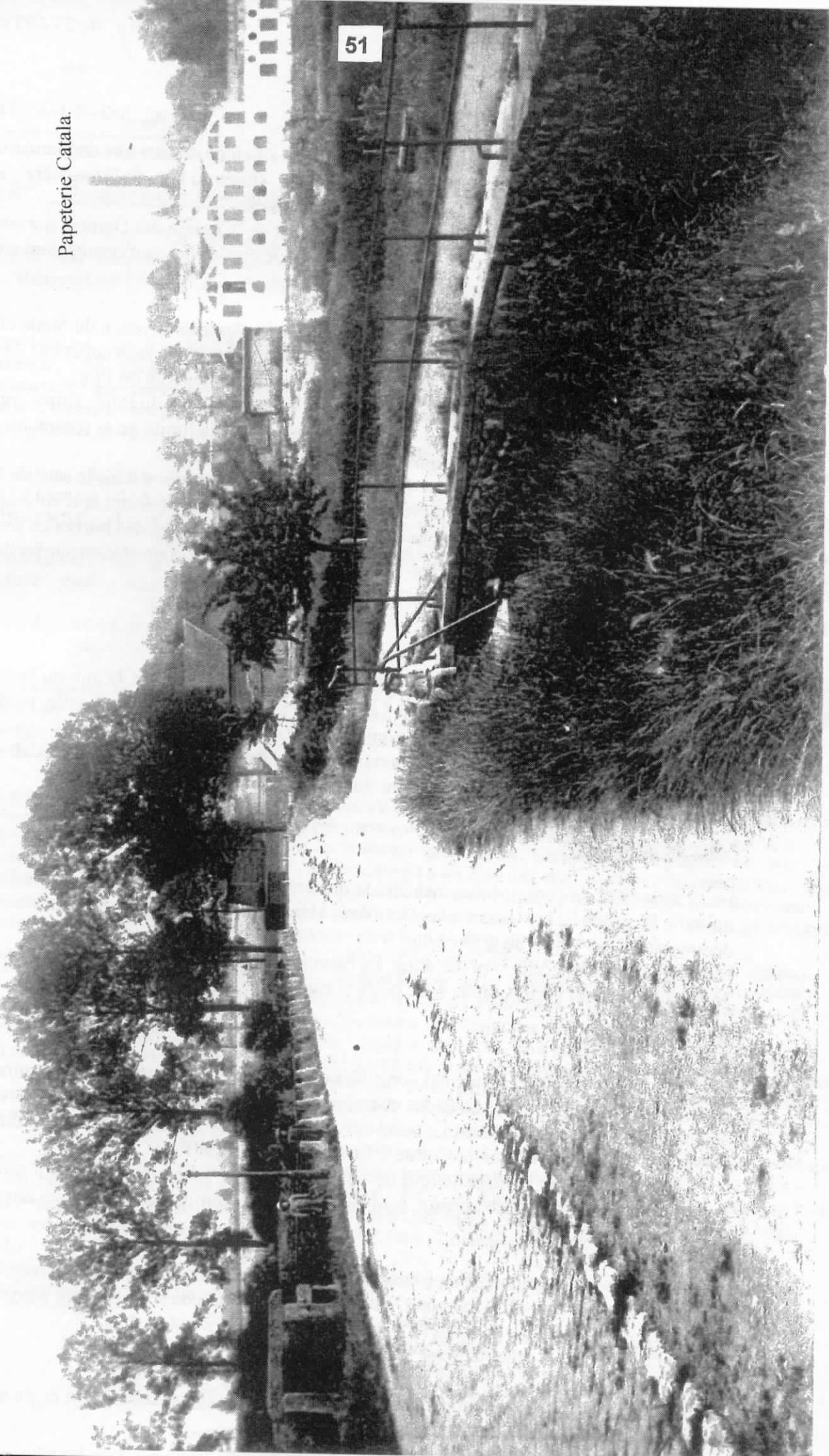
Victor Catala 1817-1885

4 Braine-le-Comte. — *Les Diges*



Papeterie Catala.

51



Rue du Pire et Rue du Flamand.

Le 25 mai 1972, le conseil échevinal considérant qu'il y a lieu de donner une dénomination à la partie du chemin n° 8 de l'Atlas des chemins vicinaux, située au lieu-dit "Houssière", entre l'Avenue du Stade et la limite de la commune d'Hennuyères ;

Considérant que les appellations de "Houssière" et de "Chemin des Dames" qui sont communément données à ce chemin, sont génératrices de confusions et d'erreurs dont sont victimes les riverains ;

DECIDE :

1°) de confirmer que le chemin situé au lieu-dit "Houssière", entre l'Avenue du Stade et le Bois de la Houssière (Rond-Bonnet), dont le parcours emprunte le passage supérieur de la ligne de chemin de fer Mons-Bruxelles, porte la dénomination de "Rue du Pire" ;

2°) la partie du chemin n° 8 de l'Atlas qui fait jonction avec la "Rue du Pire", située entre le pont supérieur de la ligne de chemin de fer Mons-Bruxelles et la limite de la commune d'Hennuyères, prendra la dénomination de "Rue du Flamand".

N.B. : Pire est probablement l'une des formes wallonnes du mot pierre dans le sens de limite, borne. Ce chemin est la limite de Braine avec Hennuyères qui faisait, avant la révolution française, partie du Brabant. Ce chemin était donc bien une frontière avec des bornes en pierre.

Flamand : lieu-dit sur la Grand route de Bruxelles. Il y eut contestation sur l'orthographe : un T ou D final.

Rue du Pont Regnier.

Le 15 juin 1972, le conseil échevinal décide que le chemin dénommé "Chemin du Pont Regnier", qui relie l'Avenue des Fauvettes au Château Van Zeeland, en cette ville, prendra désormais la dénomination de "Rue du Pont Regnier".

N.B. : Si actuellement le Pont RENIER est un pont de chemin de fer, le Pont REGNIER était un pont sur le ruisseau sans fond et le lieu-dit est signalé depuis 1587.

Allée de la Dinzelle.

Le 17 août 1972, le conseil échevinal décide que le chemin dénommé "Ruelle de la Dinzelle", qui relie l'Avenue de la Houssière au Bois de la Houssière, en cette ville, prendra désormais la dénomination de "Allée de la Dinzelle".

N.B. : en 1587, Dimeselle = petite dîme. La campagne voisine était soumise à la grande dîme. Je ne sais pourquoi l'orthographe avec un N et pas un M.

Avenue du Stade.

Le 4 août 1969, le conseil échevinal considérant qu'il y a lieu de donner une dénomination à la partie du chemin n° 7 de l'Atlas des chemins vicinaux, située au lieu-dit "Houssière", entre les ponts du chemin de fer (Pont Laroche et Pont Renier) des lignes de Braine-le-Comte à Gand, d'une part et de Braine-le-Comte à Bruxelles, d'autre part ;

Considérant que les appellations de "Houssière" et de "Chemin du Pire" qui sont communément données à ce chemin, sont génératrices de confusions et d'erreurs dont sont victimes les riverains ;

DECIDE :

La partie du chemin n° 7 de l'Atlas des chemins vicinaux, située entre les ponts des chemins de fer, au lieu-dit "Houssière" prend la dénomination de : "Avenue du Stade".

Suite à cette décision, voici la lettre reçue par les riverains.

N.B. Notre club de football local s'appelle le "Stade Brainois". Il longe cette artère et y a son entrée.

le 22 août 1969.

de

BRAINE-LE-COMTE

Monsieur,

OBJET: Changement de nom d'une rue.

Monsieur

Propriétaire ou occupant de
la maison, sise au lieu dit :
HOUSSIERE, n°

E/V

La maison que vous occupez ou qui vous appartient est située en bordure d'une voie communale connue indifféremment, sous les dénominations de " HOUSSIERE " ou de " CHEMIN DU PIRE ".

Ces appellations s'appliquent à une grande partie du territoire de la Ville de Braine-le-Comte et à plusieurs rues et chemins, ce qui a donné lieu à de multiples confusions ou erreurs, notamment en matière d'acheminement de courrier ou de fournitures et à des recherches souvent infructueuses de la part de personnes étrangères à la localité.

Dans le but d'éviter le renouvellement de tels inconvenients, l'Administration Communale a décidé, compte tenu de l'existence d'installations sportives dans cette rue, de lui donner dorénavant, la dénomination de " AVENUE DU STADE ".

Nous espérons que cette modification rencontrera votre assentiment et qu'elle n'apportera aucun trouble dans votre vie privée ou dans vos relations familiales ou professionnelles.

L'occasion nous est offerte de rétablir l'ordre dans la numérotation des immeubles.

Votre maison portera, désormais, le numéro 15.

Le service des travaux communaux a reçu les directives qui conviennent pour faire apposer, en façade de votre habitation, une plaque en matière plastique, reproduisant ce numéro de police qui correspondra avec celui sous lequel votre famille sera reprise dans les registres de la population de la ville.

Nous attirons votre attention sur le fait que vous disposez d'un délai de quinze jours, à partir de la date de réception du présent avis, pour vous présenter à l'Hôtel-de-ville, dans le but d'y faire modifier votre adresse sur vos cartes d'identité et documents officiels. Lors de l'accomplissement de cette formalité, les propriétaires de véhicules automoteurs devront remettre, au Bureau de police, les certificats d'immatriculation qui doivent obligatoirement mentionner la modification dont il s'agit.

Prochainement, nous ferons placer aux endroits appropriés, des plaques qui feront connaître aux usagers le nouveau nom de la voie communale dans laquelle ils circulent. Les services officiels et organismes divers mentionnés ci-après seront, à notre initiative et par l'envoi d'une copie de la résolution du Collège Echevinal, informés de la modification intervenue: Administration des Postes, Régie des Télégraphes & des Téléphones, Gendarmerie, Société Nationale des Chemins de Fer Belges, Administration du Cadastre, de l'Enregistrement et des Contributions (contrôle et recette).

De votre côté, nous vous invitons à nous apporter votre aide en signalant ce changement aux personnes et services avec lesquels vous êtes en relation, de manière à faire admettre rapidement et sans transition la nouvelle appellation qui résulte d'une décision adoptée récemment par l'Administration Communale, dans l'intérêt général.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

PAR LE COLLEGE:

Le Secrétaire Communale

A. BRYNART

Le Bourgmestre,

J. OBLIN.



Angle de la rue de l'Industrie et du sentier longeant le chemin de fer et aboutissant rue de Naast (supprimé en 1938).

